

Se publie le LUNDI et le JEUDI de chaque semaine.
Termes d'abonnement. — Pour l'Année... \$2.50.
Six Mois... \$1.50.
Trois Mois... \$1.00.
Payable d'avance. (A la fin de l'année.)
Ces prix comprennent le port et les frais de distribution.
Toutes correspondances, etc., doivent être adressées au propriétaire de l'Ere Nouvelle, affiliées et munies d'une signature responsable.
Toutes correspondances d'une nature personnelle, seront chargées à tant la ligne.

L'Ere Nouvelle,

JOURNAL DU DISTRICT DE TROIS-RIVIERES.PUBLIÉ TOUS LES
UNDIS et JEUDIS.

"INDUSTRIE et PROGRES."

W. H. ROWEN,

IMPRIMEUR ET PROPRIÉTAIRE

Tarif des Annonces. — Les annonces sont classées sur les
Brevets.
La première insertion, par ligne, est de \$0.07.
Les insertions subséquentes, par ligne, sont de \$0.05.
Une annonce d'une colonne, avec condition, pour...
L'année... \$4.00.
Six mois... \$2.50.
Trois mois... \$1.50.
Adresser d'Affaire, 3 à 5 lignes, par année... \$4.00.
Toute annonce, sans conditions sera insérée jusqu'à con
ordre, — à 7c et 2c. la ligne. Et tout ordre pour disconti
nuer une annonce doit être fait par écrit.

DRESSES D'AFFAIRES

Turcotte & Cressé,
AVOCATS, RUE BONAVENTURE,
Ont transporté leur Bureau, dans la maison
ci-devant occupée par M. Broter, près de la
Cathédrale.
Trois-Rivières, 20 mai 1861.

A. D. Bondy,
AVOCAT,
Résidence et Bureau, rue Royale, maison
ci-devant occupée par M. Broter, près de la
Cathédrale.

De Niverville & Bourdages
AVOCATS,
Bureau, dans la maison de Chs. B. De Ni
verville, rue Royale.
M. M. De Niverville et Bourdages suivront
les Cours du District d'Arthabaska, Richelieu
et le Circuit de la Rivière du Loup.
Trois-Rivières, 30 oct. 1862.

J. N. Bureau,
AVOCAT, RUE ST-JOSEPH.
Trois-Rivières, 29 juillet 1862.

H. G. Mailhot,
AVOCAT, RUE BONAVENTURE.
M. H. G. Mailhot suivra le Circuit d'Artha
baska.
Trois-Rivières, 8 nov. 1858.

Geo. B. Houlston,
AVOCAT,
Bureau, coin des rues Notre-Dame et Alex
andre.
Trois-Rivières, 28 juin 1860.

J. B. O. Dumont,
AVOCAT,
Bureau, coin des rues Notre-Dame et Alex
andre.
Trois-Rivières, 8 septembre 1862.

J. M. Desilets,
AVOCAT,
Rue Alexandre, vis-à-vis l'ancien Bureau
de Poste.
Trois-Rivières, 4 septembre 1862.

Edvard J. Harkin,
ARPEUTEUR PROVINCIAL
Et Ingénieur Civil.
Trois-Rivières, 20 Oct. 1859.

Jos. O. Deveault,
HORLOGER BIJOUTIER,
Ste-Anne La Pêrade.
28 août 1862.

Geo. B. Houlston,
AGENT,
ROYAL,
QUEEN,
LIVERPOOL et LONDON

Assurance contre le Feu.
ET ROYAL,
LIVERPOOL et LONDON,
INTERNATIONAL,
BRITANNIA
Assurance sur la Vie.
Trois-Rivières, 31 janv. 1861.

M. A. D. BONDY
INFORME ses clients et le public en gé
néral, qu'il vient d'ouvrir deux Bureaux per
manents, dont l'un à St. François du Lac, pour
les affaires du district de Richelieu et l'autre
à Drummondville, pour celles du district d'Ar
thabaska. Le bureau à St. François sera te
nu par M. Brassard, au bureau d'inscrip
tion; celui à Drummondville, par M. Mc
Conville, étude de J. L. G. Manseau, Ec
ri, Notaire.
Chaque bureau sera ouvert de 9 A. M. à
4 P. M. tous les jours.
Trois-Rivières 18 août 1862.

ASSURANCE DE LA VIE.

COMPAGNIE

D'ASSURANCE PROVINCIALE ÉCOSAISE.

(FONDÉE EN 1825.)

INCORPORÉE PAR UN ACTE DU PARLEMENT.

CAPITAL,---UN MILLION STERLING.

Branche du Canada — Bureau Principal Place d'Armes, Montreal

DIRECTEURS:

HUGH TAYLOR, Ec., Avocat. R. D. COLLIS, Ec., Marchand.

WM. EDMONSTONE, Ec., Marchand. W. B. LAMB, Ec., Avocat.

CONSEILLERS LÉGAUX: MM. BETHUNE et DUNKIN.

SECRÉTAIRE pour le CANADA: A. DAVIDSON PARKER.

La COMPAGNIE D'ASSURANCE PROVINCIALE ÉCOSAISE comprend aussi l'assurance

de la VIE d'après les meilleurs principes et conditions.

On voudrait bien considérer le système spécial de Réduction de cette Compagnie, d'après lequel

il faut payer environ la moitié du premium ordinaire pendant les cinq premières années; le mon

tant de la police est payable en entières sans déduction des arrérages ou intérêts commue avec la

moitié du capital des assurances.

TROIS-RIVIERES:

GEORGE HENRY MACAULAY, AGENT,

OFFICE:—Rue du Palais.

A. G. FENWICK, CONSEILLER MÉDICAL.

Trois-Rivières, 27 Mai 1861.

HOTEL
AMERICAINE BRITANNIQUE
Trois - Rivières.**THOMAS G. FARMER,**
PROPRIÉTAIRE.
Trois-Rivières, 14 décembre 1857.**HOTEL DU CANADA**
TENU PAR**Etienne Rhéaume,**
PROPRIÉTAIRE,
RUE DU FLEUVE,**Trois-Rivières.**
Trois-Rivières, 7 avril 1862.**ATTENTION!****A BON**
MARCHÉ**POUR**
ARGENT**COMPTANT.****WM. R. ADAIR,**

Fabricant de Bottes et Souliers

M. CHAND DE CUIR.**DE TOUTES ESP. CES**
DE**CHAUSSURES ANGLAISES,**
AMÉRICAINES ET**FRANÇAISES,**
POUR DAMES & MESSIEURS**Tu Gros et en Detail.**
Coin des Rues Notre-Dame et des Forges.**A L'HONNEUR** d'informer respectueusement
ses amis et le public en général, qu'il s'est
décidé de se débarrasser de tout son fonds de magasin
à des prix extrêmement réduits. Il a actuellement
en main un grand assortiment de CHAUSSURES
pour Dames, Messieurs et Enfants, de tous genres
et qualités.
Il profite de cette circonstance pour offrir ses
remerciements au public de la Cité et de la cam
pagne, pour l'encouragement qu'on a bien voulu
lui donner, et espère une continuation de ce mé
rite patronage.**A VENDRE****A CE BUREAU,****LES LITANIES DE**
Notre - Dame de Pitié.**POÉSIE,****Aux heureux du monde.**

....J'ai connu la pitié sur la terre.
Je puis la demander aux cieux.
En Turquetry.

Riches, quand des plaisirs la bryante cohorte
En essaim boundonnant s'arrête à votre porte
Et rieuse s'ébaille en vos salons joyeux;
Quand, dans vos bals dorés, la valse tournoyante
Déroule en frais anneaux sa spirale enlourante
Sur vos tapis soyeux;

Quand tout est volupté, ravissement et joie;
Quand on voit miroiter chaque robe de soie
Aux tremblantes lueurs des candélabres d'or;
Quand tout jette l'ivresse à votre âme ravie,
Et que, dans votre cœur, des peines de la vie
Le souvenir s'endort;

Quand, chaudement drapés dans vos riches four
rures,
Vous courez étaler vos brillantes parures
Trainés par vos coursiers mordant des freins d'ar
gent;
Quand près de vous s'incline une foule empressée,
Oh! n'avez-vous jamais une seule pensée
Pour le pauvre indigent?

Déserté de tout, forcé de la souffrance,
Il n'a pour prolonger sa pénible existence.
Que quelques vieux haillons, qu'un morceau de
pois noir;

Il est là grelottant dans sa froide mansarde....
Paria du bonheur, l'avenir ne lui garde
Qu'un moine desespéré!
Oh! ne l'oubliez pas dans vos fêtes splendides!
Pour lui le soleil n'a que des rayons livides;
Sa vie, à lui, n'est plus qu'une longue douleur....
Oh! ne l'oubliez pas! rien qu'une simple obole
Peut rendre au malheureux qu'elle sauve et con
sole

Un moment de bonheur!

Donnez à l'orphelin, à l'infirme, à la veuve,
A tous ces pauvres cœurs que la souffrance aban
donne, donnez à la main de Dieu vous le rendra
C'est lui qui l'a promis. Et vous surtout, mada
me,

Qui connaissez si bien les doux penchants de l'âme,
Oh! faites des heureux, et l'on vous bénira!
Louis-Honoré FRECHETTE.

FEUILLETON**L'ERE NOUVELLE.**

2 FÉVRIER 1863.

L'ALLUMEUR
DE REVERBERES.

(Suite.)

CHAPITRE IX.

UNE NOUVELLE AMIE

Une après-midi, M. Cooper se prépa
rait à sortir, un certain nombre d'objets
dont il avait besoin pour son travail du
samedi à l'église, lorsque mistress Sul
livan lui dit: "Père, pourquoi n'em
menez-vous pas la petite Gerly? Elle por
terait bien quelque chose. Vous ne
pouvez pas tout prendre et elle irait vol
ontiers avec vous, j'en réponds.

— Bah! elle ne ferait que me gêner
dit M. Cooper; je porterais tout moi
même."

Mais lorsqu'il eut passé à son bras une
lanterne et un seau à charbon vide,
chargé sur son épaule une échelle et pris
à la main une petite cognée et un pa
nier de copeaux, il fut bien forcé de re
connaître qu'il ne pouvait pas emporter
son matériel ni un gros paquet de bois.

Mistress Sullivan alla donc appre
Gerly et la pria d'accompagner M. Co
oper à l'église, pour lui aider à porter
ses outils.

La proposition parut très-agréable à
Gerly, et, prenant le marteau et les clous,
Lorsqu'ils furent arrivés à l'église,
le vieux sacristain les lui prit des mains
et lui dit qu'elle pouvait s'amuser com
me elle l'entendrait jusqu'à leur départ,
pourvu qu'elle fût bien tranquille et
qu'elle n'abîmât rien. Puis il la laissa
et se rendit à la sacristie pour commen
cer par là à balayer, à essuyer la pos
sière et à préparer les feux. Gerly, fut

donc livrée à elle-même. Elle s'amusa
pendant quelque temps à errer et à
à dans les bas côtés et dans les banes de
la nef, et à examiner avec attention tout
ce qu'elle n'avait jusqu'alors aperçu que
d'un coin de la galerie. Ensuite elle
monta en chaire et elle s'imagina quel
le déhât un sermon à un nombreux
auditoire. Elle commençait pourtant
à s'ennuyer et à s'impacienter, lorsque
l'organiste, qui était entré sans qu'elle
l'eût vu, se mit à jouer un air lent et
doux. Gerly s'assit sur les marches de
la chaire et écouta les sons harmonieux
de l'orgue avec le plus vif plaisir. Cette
musique durait depuis peu de temps,
lorsque la grande porte au bas de la nef
s'ouvrit et donna entrée à deux visiteurs
dont l'examen occupa bientôt l'attention
de Gerly. L'un d'eux était un homme
d'un certain âge, habillé comme un ec
clésiastique; il était de petite taille et
maigre de corps, avec des cheveux ra
res et gris, son front était haut et ses yeux
ne manquaient pas de finesse. Quoi
qu'il n'y eût rien d'extraordinaire en
lui, on le remarquait à cause de sa phy
sionomie pleine de calme et de bienveil
lance.

Une jeune dame, qui paraissait avoir
près de vingt ans, s'appuyait sur
son bras. Elle était mise avec une
grande simplicité, portait un manteau
brun foncé et un chapeau de la même
couleur, garni intérieurement de rubans
bleus clairs. La seule partie de sa toi
lette qui annonçât la richesse et l'éle
gance était une belle fourrure foncée
fixée autour de son cou par un coulant
richement émaillé. Elle était d'une
taille un peu au-dessous de la moyenne
mais bien faite et gracieuse; ses traits
étaient fins et réguliers, son teint frais,
bien qu'un peu pâle, et ses cheveux
châtains clair étaient arrangés avec
beaucoup de soin et d'élégance. Elle
ne levait point les yeux tandis qu'elle
s'avancait lentement dans l'église, et ses
longs cils touchaient presque à ses joues.

Ce couple approcha de l'endroit où Ger
ly était assise, mais sans l'apercevoir.
"Je suis bien aise que vous sachiez l'or
gane, dit le monsieur. Je ne suis pas
grand appréciateur de musique par moi
même, mais on affirme que cet instru
ment est excellent et que Hermann
en joue avec beaucoup de talent.

Mon avis n'a aussi qu'une mince va
leur, répondit la dame; car je ne me
suis guère à la musique, bien que je
l'aime beaucoup. Mais cette symphonie
me causa un plaisir infini; il n'y a long
temps que je n'ai rien entendu d'aussi
touchant. Cette impression est due
peut-être au repos solennel qui règne
cette après-midi dans l'église. J'aime
beaucoup à me trouver dans une grande
église pendant la semaine. Vous avez
été très-bon de venir me prendre ce soir
Comment l'idée vous en est-elle ve
nue?

— J'ai cru, chère amie, que cela vous
ferait plaisir. Je savais que Hermann
jouerait vers cette heure; et, en outre,
quand je vous ai vu si pâle, il m'a
semblé que la promenade vous ferait du
bien.

— Elle m'a fait du bien. Je me sen
tais mal à mon aise, et l'air pur et frais
était justement ce dont j'avais besoin.
Je savais que cela me ranimerait; et je
mistress Fillis était occupée, et je ne
pouvais pas sortir seule.

— Je pensais trouver ici la sacristain
M. Cooper, reprit le monsieur. J'ai à
lui parler pour l'éclaircir; les après
midi sont si courtes dans cette saison, et
la nuit vient si vite, qu'il faut que je le
prie d'ouvrir un peu plus les jalousies,
ou bien je ne pourrais pas lire mon ser
mon demain. Peut-être, est-il à la sa
cristie; le samedi on le trouve toujours
quelque part de ce côté. Je crois que
je ferai bien d'aller le chercher."

A ce moment, M. Cooper entra dans
l'église. A l'ecclésiastique, il vint vers
lui, reçut ses ordres relativement aux
jalousies, et partit le prier de l'accompa
gner quelque part; l'ecclésiastique hésita
regarda la jeune dame et dit: "Il
faudrait, en effet, y aller aujourd'hui; je
pense que vous en avez le temps, ce se
rait dommage de manquer cette occa
sion; mais je ne sais pas..."

Alors se tournant vers la dame, il
ajouta: "Emily, M. Cooper désire que
j'aille avec lui chez mistress Glass;
mais, si j'y vais, je crains d'être obligé
d'y rester quelque temps. Vous seriez
il égal d'attendre ici mon retour? Elle
demeure dans la rue voisine, il est vrai
mais j'y serai probablement retenu un
peu, car il s'agit des livres de la biblio
thèque qu'on a si méchamment dégra
dés, et je soupçonne que l'âne de ses
gargons est pour quelque chose dans
cette mauvaise action. C'est une chose
qu'il faut éclaircir avant de
demain. Or, j'aurais bien de la peine à re
venir de ce côté ce soir, et pourtant je
ne voudrais pas vous laisser seule.

— Allez, allez, répondit Emily; ne
vous gênez à cause de moi. Ce sera un
plaisir pour moi de rester assise ici à en
tendre la musique. Le jeu de M. Her
mann me procure une rare jouissance,
peu m'importe la longueur du temps

que vous serez dehors; ne pressez donc
pas pour moi, monsieur Arnold."
Ainsi rassuré, M. Arnold se décida à
partir. Rassis, Gerly se décida à
une chaise, qui se trouvait au pied de la
chaire il parut avec M. Cooper.

Pendant ce temps, personne n'avait
bien tranquillement assise sur une mar
che d'en haut, et à moitié cachée par la
chaire. Pourtant, aussitôt que les portes
se furent refermées avec un grand
bruit, l'enfant se leva et se mit à
descendre les degrés. Au premier
mouvement qu'elle fit, la dame tressail
lit et s'écria vivement: "Qui est là?"

Gerly s'arrêta sans rien répondre. La
dame, ce qui pouvait sembler un peu
étrange, ne leva pas les yeux, bien qu'elle
eût dû s'apercevoir que le bruit par
lait d'en-dessus d'elle. Il y eut un moment
de silence, puis Gerly continua de des
cendre. Cette fois la dame se leva
étendit la main au-dessus d'elle, et s'é
cria avec la même vivacité: "Qui est
là?"

— Moi, répondit Gerly en regardant
la dame en face; ce n'est que moi.
— Voulez-vous vous arrêter et me
parler? dit la dame.

Gerly, non seulement s'arrêta, mais
s'approcha tout contre la chaise d'Emi
ly, irrésistiblement entraînée par le char
me de la voix la plus douce qu'elle eût
jamais entendue. La dame mit sa main
sur la tête de Gerly, l'attira jusqu'à elle
et lui dit: "Qui êtes-vous?"

— Gerly.
— Gerly, qui?
— Gerly, et pas autre chose.
— Avez-vous donc oublié votre autre
nom?

— Je n'en ai pas d'autre.
— Comment êtes-vous venue ici?
— C'est M. Cooper qui m'a amenée
pour lui apporter quelques uns de ses oc
cils.

— Et vous a laissée ici en attendant,
comme on m'y a laissée aussi; alors
nous devons prendre soin l'une de l'autre,
n'est-ce pas?"

Gerly se mit à rire.
— Oh! étiez-vous donc sur les mar
ches de la chaire?
— Oui.

— Eh bien! voudriez-vous vous as
seoir sur la dernière, tout à côté de mi
se, et causer un peu avec moi? Je
veux voir si nous ne pouvons pas trou
ver ensemble quel est votre nom. Oh
dites-moi quel vous s'appellez?

— C'est l'écclésiastique.
— C'est l'écclésiastique.
— Oui; M. True Flint, avec qui j'ai
bientôt à présent. Il m'a emmenée chez
lui un soir que Nan Grant m'avait jetée
à la porte.

— Quoi! seriez-vous cette petite fille?
Mais alors j'ai déjà entendu parler de
vous. M. Flint m'a conté toute votre
histoire.

— Vous connaissez donc mon oncle
True?
— Oui, oui, fort bien.
— Et comment est-ce qu'on vous ap
pelle?

— Je m'appelle Emily Graham.
— Oh! je sais, s'écria Gerly en saut
tant de joie et en battant des mains, je
vous connais; c'est vous qui l'avez prié
de me garder l'ill' dit, je l'ai bien en
tendu. Et vous lui avez donné des vé
tements pour moi; et vous êtes belle,
et vous êtes bonne, et je vous aime! Oh!
je vous aime tant!"

Gerly parlait avec l'entraînement de
la passion. Une singulière expression
passa sur la figure de miss Graham, une
expression pleine d'inquiète curiosité,
comme si les sons de cette voix eussent
fait vibrer une corde de ses souvenirs.
Elle ne parlait pas; mais passant son
bras autour de la taille de l'enfant, elle
l'attira plus près d'elle encore. Cepen
dant cette expression extraordinaire dis
parut peu à peu de sa figure, ses traits
reprirent leur calme habituel. En mé
me temps, Gerly le considérait avec é
tonnement. Enfin elle s'écria: "Est-ce
que vous allez dormir?"

— Non, pourquoi?
— C'est que vos yeux sont fermés.
— Ils le sont toujours, mon enfant.
— Toujours? pourquoi?
— Je suis aveugle, Gerly; je ne vois
rien.

— Vous ne voyez pas? Quoi? rien?
Vous ne pouvez pas me voir à présent?
— Non, dit miss Graham.
— Ah! j'en suis si contente! s'écria
Gerly avec un long soupir.

— Contente? reprit miss Graham
avec le plus profond sentiment de tris
tesse.
— Oh! oui, je suis bien contente que
vous ne puissiez pas me voir, parce que
peut-être m'aimerez-vous à présent.

— Je ne vous aimerais donc pas si je
vous voyais? demanda Emily en pas
sant lentement et doucement la main
sur la figure de l'enfant.

— Non, je suis trop laide! Quel bon
heur que vous ne puissiez pas voir com
bien je suis laide!
— Mais, pensez-y, donc Gerly, reprit
Emily avec la même tristesse, que di
riez-vous si vous ne pouviez pas voir la

lumière du jour, si vous ne pouviez rien
voir au monde?
— Est-ce que vous ne voyez pas
le soleil, ni les étoiles, ni le ciel, ni l'é
glise où nous sommes? Est-ce que vous
êtes dans les ténèbres?

— Oui, dans les ténèbres; toujours,
nuit et jour dans les ténèbres! Oh!
Gerly se à fondre en larmes: "Oh!
s'écria-t-elle aussitôt que sa voix put
articuler au milieu des sanglots; c'est
trop fort!"

La désolation de l'enfant fut contagie
use; et, pour la première fois depuis
des années, Emily déplora sa cécité avec
amertume.

Cela ne dura pas pourtant. Elle se
remitt bientôt et essaya de calmer l'en
fant. "Allons, lui dit-elle, ne pleurez
pas. Et ne dites pas que c'est trop fort;
cela n'est pas trop fort, j'étais supportée
bien, j'y suis habituée et cela ne m'ap
pêche pas d'être heureuse.

— Ah! je ne serais pas si heureuse
moi, dans les ténèbres; je détesterais
d'y être! dit Gerly. Je ne suis plus
contente que vous soyez aveugle; j'en
suis au contraire bien fâchée. Je vou
drais que vous puissiez tout voir, même
moi. Est-ce qu'on ne peut pas ouvrir
les yeux, d'une manière?"

— Non, non, jamais, dit Emily. Ne
parlez plus de cela! Parlez de vous.
Je voudrais bien savoir ce qui a pu
faire croire que vous êtes si laide!

— C'est que le monde le dit, et que
personne n'aime les enfants laids,
lorsqu'ils sont bons, répondit Emily.
Mais je ne suis pas bonne non plus.
dit Gerly. Je suis très-méchante.

— Mais vous pouvez devenir bonne,
répondit Emily; et alors tout le monde
vous aimera.
— Croyez-vous que je puisse devenir
bonne?

— Oui, si vous le voulez.
— J'essayerai.
— Je l'espère, dit Emily. M. Flint
espère beaucoup de sa petite fille; et il
fait que sa petite fille fasse tout ce qu'il
elle pourra pour lui être agréable."

Elle se mit ensuite à interroger Ger
ly sur la manière dont elle avait passé
les premières années de sa vie. Le ré
cit des chagrins et des épreuves de l'en
fance, la petite fille l'intéressa au point qu'elle
se aperçut ni de la fuite du temps, ni de
la durée de la conversation, bien qu'il eût
cessé de jouer, fermé son instrument et
quitté l'église.

Gerly était très-communicative. La
vue des étrangers l'intimidait toujours
un peu d'abord; mais quelques bonnes
paroles la gagnaient bientôt; et, dans
cette circonstance, la voix harmonieuse,
l'accent desympathie d'Emily lui étaient
allés droit au cœur. Ce qu'il y avait de
d'assez extraordinaire, c'est que, bien
qu'elle ne pût pas voir, elle avait l'im
pression que sa vie se fût passée, jusqu'alors par
mi les pauvres, pour la plus grande par
tie, au sein de la plus basse classe de
peuple, cependant elle n'avait rien de
cette gaucherie ni de cet embarras que
seraient naturelles lorsqu'on se trouve pour la
première fois en tête-à-tête avec une
dame qui, née et élevée dans l'abondance,
ce et le luxe, montre, par toutes ses pa
rolles et tous ses mouvements, l'excellente
éducation qu'elle a reçue. Au contraire,
Gerly s'attacha à Emily avec une quan
tité d'affection et d'expressions si bon
nantes de liberté qu'elle-même était éton
née dans un palais et avait en un ber
ceau garni de zibelines. Une fois ou deux
elle prit et serra dans ses deux bras
la main la main bien favorisée d'Emily; mais
qu'elle était sa façon favorite d'exprimer
l'enthousiasme de sa gratitude et de son
admiration. Cette enfant impressionna
table et intéressante prit aussi une pla
ce très grande dans le cœur de miss
Graham. Celle-ci reconnut immédia
tement que la petite avait été tout à fait
négligée et qu'elle fallait l'élever avec
soin, de peur qu'une mauvaise direction
ne détruisît sans retour les excellentes dis
positions dont elle était douée. Elles
étaient encore toutes deux à causer, en
semble, sans s'apercevoir, comme nou
velles, l'avons dit, de l'heure avancée, lorsque
M. Arnold entra dans l'église, précipité
tamment et même un peu hors d'haleine.
En remuant la nef et se trouvant en
encore à quelque distance d'Emily, il s'é
cria: "Emily chère amie, vous avez
été si sage sans doute que je vous avais
oubliée, car j'ai été retenu bien long
temps que je ne pouvais pas venir. Vous
êtes bien découragée et bien émue, je
sais. Avez-vous donc été longtemps sans
répondre à Emily. Je ne m'en sou
ciais pas, car j'ai eu de la compagnie, com
me vous voyez."

— Quoi? du petit monde! dit M. Ar
nold avec un ton de bonne humeur, ne
s'occupant pas de la petite créature et elle
est si laide!

— Elle est venue à l'église cette
après-midi avec M. Cooper. N'est-ce pas
revenu la chercher? dit Emily.
— Cooper? Non. Il est retourné tout
à fait oublié cette enfant. Qu'allons-nous
en faire?

— Ne pouvons-nous pas la reconduire
à la maison? dit Emily.
— C'est à deux ou trois rues d'ici,
tout à fait hors de notre chemin. C'est

une course beaucoup trop longue pour vous.

Non, non, cela ne me fatiguera point. Je suis tout à fait fort à présent et je serais réellement pas trop inquiet si je ne le savais rentrée sans accident. Je préfère me fatiguer un peu.

Si, à ces instants, Emily avait pu voir l'air de reconnaissance qu'elle peignait sur la figure de Gertrude, elle se serait sans doute considérée comme bien récompensée de sa peine.

Ils se dirigèrent, donc tous les trois vers la demeure de Gertrude. Sur le pas de la porte, Emily et Abigail Gertrude, et Gertrude eût du bonheur pour toute sa nuit.

Miss C. J. J. J.

A CONTINUER.

ETRANGER.

Le secret de la Confession et la Haute Cour d'Ecosse.

On écrit de Londres à un journal belge :

Un cas qui ne sera peut-être pas sans intérêt pour vos lecteurs, occupe actuellement les tribunaux et les journaux d'Ecosse. Deux ouvriers Irlandais, les nommés Ferguson et Mac Ghee, habitent la ville de Glasgow. Le premier ayant économisé 25 fr. fait partir son camarade de son intention de les envoyer à son vieux père en Irlande. La petite fille de Mac Ghee offre sa plume et son talent pour écrire la lettre qui doit accompagner l'envoi et Mac Ghee se charge de porter la lettre à la poste. Le pauvre Ferguson reçoit dans une lettre écrite par son père quelques semaines plus tard la preuve que la somme de 25 fr. n'est pas parvenue à sa destination ; il se lamente partout, soupçonne son camarade, se désole et n'a pas encore réussi à se consoler, quand il reçoit par la poste une lettre renfermant un *sovereign* souverain ! (25 fr.) et les mots « voici la somme que vous avez perdue. » Si l'Irlandais a pour habitude de se lamenter bruyamment, on comprend que sa joie n'est pas inutilement faite.

Quelques semaines auparavant avait eu lieu la police, il va la retirer et déclarer qu'il est rentré dans son bien. Mais messieurs de la police qui avaient fait autrefois des recherches infructueuses se trouvent piqués au jeu ; la justice semble avoir été créée non pour réparer le mal, mais pour punir et peut-être pour faire valoir la persécution de ses acolytes. Ils tiennent donc conseil : Mac Ghee, étant catholique, le confessionnal pouvait bien être pour quelque chose dans cette restitution. On se procure la lettre écrite à Ferguson et, sous divers prétextes, on adresse des lettres aux prêtres catholiques de la ville ; on compare les réponses avec la lettre en questions et on découvre certaine conformité dans celle écrite par le Rév. M. MacLaughlin, confesseur de Mac Ghee. Ce dernier fut en conséquence mis en accusation, du chef de vol, et le prêtre fut cité comme témoin. Mac Ghee répondit à la question de rigueur qu'il n'était pas coupable et si on trouvait l'accusation devait être soutenue entièrement sur les réponses qu'on espérait arracher à M. Laughlin. Celui-ci refusa d'abord de prêter serment ; mais le tribunal, qui lui tendait un piège habile, lui proposa une modification de formule, qui accepta et par laquelle il fit le serment de dire « rien que la vérité » en écartant les expressions « la vérité, toute la vérité ».

On lui demanda s'il se reconnaissait l'auteur de la lettre de restitution ? Sur sa réponse affirmative, accompagnée d'un refus formel, mais respectueux, de rien révéler qui lui eût été confié en confession, le tribunal fit plusieurs tentatives habiles pour l'amener à déclarer qu'il avait remis la lettre pour être confiée à la poste : ces questions ayant rencontré le même refus de ne rien dire qui put trahir le secret de la confession, il fut intimé au prêtre que par son refus de répondre, il se rendait coupable du délit appelé « mépris de la cour » et passible d'un emprisonnement plus ou moins long, à la discrétion du tribunal. On lui donna jusqu'au lendemain pour se décider. Le lendemain, M. Laughlin ayant maintenu son refus, fut condamné à un mois de prison, nonobstant appel. L'accusé Mac Ghee, fit demander par son défenseur si, dans le cas où il se déclarait coupable, le jugement rendu contre son confesseur serait mis à néant ? Sur la réponse négative du juge, l'accusé soutint sa défense et fut acquitté, faute de preuves. L'auditoire très nombreux donna des preuves non équivoques de sa sympathie et de son admiration pour la conduite du prêtre. Une pétition couverte de plus de 8000 signatures, fut présentée au ministre de l'intérieur en faveur de M. Laughlin. Le défenseur du prêtre s'est aussi fait inscrire en appel contre la sentence du tribunal. Le ministre de l'intérieur, prévoyant des débats qui se prolongeraient bien au-delà du mois qui se prononce contre M. Laughlin, vient d'ordonner la mise en liberté provisoire en attendant la décision qui confessa ou confirmera la sentence du tribunal de Glasgow. Inutile de dire que les sympathies générales des protestants aussi bien que des catholiques sont acquiescées à M. Laughlin qui par son courageux dévouement, a trouvé moyen de mettre les effets et les garanties du sacrement de pénitence sous leur vrai jour dans un pays où on était habitué à entendre dire que l'absolution était la permission de pecher d'avance et un moyen de trafic de la part du confesseur.

Cette affaire a du revenu devant la Cour d'Ecosse, le 10 du présent.

Etats-Unis.

New-York, 29 janvier. — Le Times donne crédit à la nouvelle que M. Greeley aurait entamé des négociations personnelles avec M. Mercier, pour encourager l'intervention française. Le Times : « A moins que nous ayons été mal renseigné, M. Greeley a eu des entrevues personnelles avec l'ambassadeur français, et lui a écrit des lettres pour lui assurer que le peuple était fatigué de la guerre ; qu'il désirait la paix par dessus toutes choses, et qu'il est prêt à accueillir favorablement l'intervention de l'Empereur des Français, pour le règlement du différend qui existe entre le gouvernement et les Etats confédérés. »

La dépêche spéciale transmise de Washington à la Tribune, mande que Burdette a présenté, le 22, sa démission comme officier de l'armée du Potomac, mais que M. Lincoln a refusé de l'accepter.

Les journaux de Richmond du 23, ont publié divers renseignements relatifs à ce qui se passe sur la côte de la Virginie du Nord, mais qu'il n'y a de la part de l'Union aucune opération de l'ennemi. On pense qu'au lieu d'aller en avant, on a encore eu un mouvement en arrière, le temps d'attendre la côte à être plus favorable à un mouvement en avant.

Washington, 29 janvier. — On assure qu'il est faux que l'agresseur des Français ait renoncé à ses positions de médiation au gouvernement. La bataille de Fredericksburg, 26 janvier, le Whig de Richmond d'un homme dit que le dimanche précédent, arrêté, du nom de Corning, a été espion parce qu'on le soupçonnait d'être un agent de fédéralisme.

Il dit que les fédéraux, partis à Newbury, sur deux colonnes s'avancent vers Keelson et Wilmington.

L'adresse suivante des ouvriers de Manchester au Président des Etats-Unis est une éloquente expression du sentiment anti-esclavagiste du peuple anglais :

A. Abraham Lincoln, Président des Etats-Unis.

Comme citoyens de Manchester, assemblés au Free Trade Hall nous prenons la liberté d'exprimer nos sentiments fraternels envers vous et votre pays. Nous nous réjouissons de votre grande et noble réputation d'Angleterre, dont vous partagez le sang et la langue, et dont vous avez appliqué la sage et légale franchise à de nouvelles circonstances, dans une région incommensurablement plus grande que la nôtre. Nous honorons vos libéraux éminents, comme étant le foyer très-heureux de millions de travailleurs, l'industrie en honneur. Une seule chose, dans le passé, diminue notre sympathie avec votre pays et notre confiance en lui : nous voulons dire l'esclavage des nègres, mais nous ne voulons pas l'entendre et l'entendre encore plus. Mais depuis nous avons découvert que la victoire du nord libre dans la guerre qui nous a causé tant de misère et à vous tant d'afflictions doit briser les fers des esclaves, vous avez acquis notre cordiale et vive sympathie.

C'est avec joie que nous vous honorons comme Président, et le congrès avec vous pour les nombreuses mesures décisives qui démontrent pratiquement votre foi dans les paroles de vos illustres fondateurs : « Tous les hommes sont créés libres et égaux. » Vous avez décrété la liberté et la délivrance des esclaves dans le district aux environs de Washington, et par là vous avez rendu visiblement libre le centre de votre fédération. Vous avez mis en force les lois contre le trafic des esclaves, et vous avez employé une partie de votre force pour empêcher ce trafic, lors même que vous aviez besoin de tous ses vaisseaux dans la guerre terrible que vous faites. Vous avez noblement décidé de recevoir des ambassadeurs des républiques nègres d'Hayti et de Libéria, renonçant par là pour toujours à cet indigne préjugé qui refuse les droits de l'humanité à des hommes et à des femmes à cause de leur couleur. Afin d'arrêter plus efficacement le commerce des esclaves, vous avez fait avec notre Royaume un traité que notre Sénat a ratifié, au sujet du droit de recherche mutuelle. Votre Congrès a décrété la liberté qui sera pour toujours la loi dans les vastes territoires inoccupés ou à demi établis qui sont directement soumis à son pouvoir législatif. Il a offert une aide pécuniaire à tous les Etats qui décrèteront l'émancipation chez eux, et il a défendu à vos généraux de remettre les esclaves fugitifs qui cherchent protection auprès d'eux. Vous avez supprimé les esclavagistes d'accepter vos offres modérées ; et après avoir longtemps et patiemment attendu, vous, comme commandant en chef de l'armée, avez fixé le premier de janvier 1863, comme le jour d'affranchissement sans conditions pour les esclaves des Etats rebelles.

Nous vous félicitons cordialement, vous ainsi que votre pays, pour cette mesure juste et humaine. Nous osons croire et espérons que vous ne pouvez pas vous arrêter sans détruire complètement l'esclavage.

Il ne nous convient pas de vous dicter aucun détail, mais il y a de grands principes d'humanité qui doivent vous guider. Si l'émancipation complète est différée dans quelques Etats à une époque indéterminée, des milliers d'êtres humains ne devront pas dans l'intervalle d'être regardés comme des bestiaux ou des moutons. Les femmes doivent avoir les droits de la chasteté et de la maternité, les hommes, les droits d'époux, les maîtres la liberté de manumission. La justice demande pour le noir, comme

pour le blanc, la protection de la loi, afin que sa voix soit entendue devant vos tribunaux. Et des abominations comme celles des marchés à esclaves et de certains Etats qui font le négoce d'élever des esclaves pour les revendre, ne doivent pas être tolérées, si vous devez gagner la haute récompense de tous vos sacrifices par l'approbation de la fraternité universelle et de l'Etre suprême.

C'est à votre libre pays qu'il appartient de décider si rien moins que l'émancipation immédiate et totale peut assurer les droits les plus indispensables de l'humanité contre les méchancetés révéleres de lois locales et des gouvernements locaux. Nous vous conjurons, pour votre honneur et votre bien-être, de ne point faillir dans votre mission providentielle. Achetez efficacement votre ouvrage. Ne laissez pousser aucune racine qui puisse causer une nouvelle affliction à vos enfants. C'est une tâche immense, il est vrai, de réorganiser l'industrie non seulement de quatre millions de race noire, mais aussi celle de cinq millions de blancs. Néanmoins, le vaste progrès que vous avez fait dans le court espace de vingt mois, fait dans l'espérance que la tâche qui souille votre liberté sera bientôt effacée, et que la disparition de cette hideuse tache faite à la civilisation et au christianisme, l'esclavage humain — sous votre présidence, fera que le nom d'Abraham Lincoln sera honoré et révéré par la postérité. Nous sommes certains que l'accomplissement d'un acte aussi glorieux cimentera pour toujours l'union et la considération de la Grande-Bretagne pour les Etats-Unis. Nos intérêts, nous le savons, sont identifiés avec les vôtres, nous sommes réellement un seul peuple, quoique localement séparé. « Et si vous avez ici des gens qui vous veulent du mal, soyez persuadé que ce sont ceux qui principallement s'opposent à la liberté chez nous, et qu'ils sont si impuissants à créer des querelles, que nous ne comptons du jour que les Etats-Unis demeureront inébranlables, votre pays excepté le foyer et le ment et les hommes libres. »

Acceptez notre haute admiration de votre forme et à maintenir la proclamation de la liberté.

Correspondances.

TROIS-RIVIERES, 31 Janv. 1863.

M. l'Editeur, Il est bon dans une cause de ne pas s'en rapporter uniquement à l'Ere, mais de l'annoncer, surtout quand il est un peu nerveux. Ainsi dans la cause de la guerre civile, nous nous réjouissons de votre grande et noble réputation d'Angleterre, dont vous partagez le sang et la langue, et dont vous avez appliqué la sage et légale franchise à de nouvelles circonstances, dans une région incommensurablement plus grande que la nôtre. Nous honorons vos libéraux éminents, comme étant le foyer très-heureux de millions de travailleurs, l'industrie en honneur. Une seule chose, dans le passé, diminue notre sympathie avec votre pays et notre confiance en lui : nous voulons dire l'esclavage des nègres, mais nous ne voulons pas l'entendre et l'entendre encore plus. Mais depuis nous avons découvert que la victoire du nord libre dans la guerre qui nous a causé tant de misère et à vous tant d'afflictions doit briser les fers des esclaves, vous avez acquis notre cordiale et vive sympathie.

C'est avec joie que nous vous honorons comme Président, et le congrès avec vous pour les nombreuses mesures décisives qui démontrent pratiquement votre foi dans les paroles de vos illustres fondateurs : « Tous les hommes sont créés libres et égaux. » Vous avez décrété la liberté et la délivrance des esclaves dans le district aux environs de Washington, et par là vous avez rendu visiblement libre le centre de votre fédération. Vous avez mis en force les lois contre le trafic des esclaves, et vous avez employé une partie de votre force pour empêcher ce trafic, lors même que vous aviez besoin de tous ses vaisseaux dans la guerre terrible que vous faites. Vous avez noblement décidé de recevoir des ambassadeurs des républiques nègres d'Hayti et de Libéria, renonçant par là pour toujours à cet indigne préjugé qui refuse les droits de l'humanité à des hommes et à des femmes à cause de leur couleur. Afin d'arrêter plus efficacement le commerce des esclaves, vous avez fait avec notre Royaume un traité que notre Sénat a ratifié, au sujet du droit de recherche mutuelle. Votre Congrès a décrété la liberté qui sera pour toujours la loi dans les vastes territoires inoccupés ou à demi établis qui sont directement soumis à son pouvoir législatif. Il a offert une aide pécuniaire à tous les Etats qui décrèteront l'émancipation chez eux, et il a défendu à vos généraux de remettre les esclaves fugitifs qui cherchent protection auprès d'eux. Vous avez supprimé les esclavagistes d'accepter vos offres modérées ; et après avoir longtemps et patiemment attendu, vous, comme commandant en chef de l'armée, avez fixé le premier de janvier 1863, comme le jour d'affranchissement sans conditions pour les esclaves des Etats rebelles.

Nous vous félicitons cordialement, vous ainsi que votre pays, pour cette mesure juste et humaine. Nous osons croire et espérons que vous ne pouvez pas vous arrêter sans détruire complètement l'esclavage.

Il ne nous convient pas de vous dicter aucun détail, mais il y a de grands principes d'humanité qui doivent vous guider. Si l'émancipation complète est différée dans quelques Etats à une époque indéterminée, des milliers d'êtres humains ne devront pas dans l'intervalle d'être regardés comme des bestiaux ou des moutons. Les femmes doivent avoir les droits de la chasteté et de la maternité, les hommes, les droits d'époux, les maîtres la liberté de manumission. La justice demande pour le noir, comme

pour le blanc, la protection de la loi, afin que sa voix soit entendue devant vos tribunaux. Et des abominations comme celles des marchés à esclaves et de certains Etats qui font le négoce d'élever des esclaves pour les revendre, ne doivent pas être tolérées, si vous devez gagner la haute récompense de tous vos sacrifices par l'approbation de la fraternité universelle et de l'Etre suprême.

C'est à votre libre pays qu'il appartient de décider si rien moins que l'émancipation immédiate et totale peut assurer les droits les plus indispensables de l'humanité contre les méchancetés révéleres de lois locales et des gouvernements locaux. Nous vous conjurons, pour votre honneur et votre bien-être, de ne point faillir dans votre mission providentielle. Achetez efficacement votre ouvrage. Ne laissez pousser aucune racine qui puisse causer une nouvelle affliction à vos enfants. C'est une tâche immense, il est vrai, de réorganiser l'industrie non seulement de quatre millions de race noire, mais aussi celle de cinq millions de blancs. Néanmoins, le vaste progrès que vous avez fait dans le court espace de vingt mois, fait dans l'espérance que la tâche qui souille votre liberté sera bientôt effacée, et que la disparition de cette hideuse tache faite à la civilisation et au christianisme, l'esclavage humain — sous votre présidence, fera que le nom d'Abraham Lincoln sera honoré et révéré par la postérité. Nous sommes certains que l'accomplissement d'un acte aussi glorieux cimentera pour toujours l'union et la considération de la Grande-Bretagne pour les Etats-Unis. Nos intérêts, nous le savons, sont identifiés avec les vôtres, nous sommes réellement un seul peuple, quoique localement séparé. « Et si vous avez ici des gens qui vous veulent du mal, soyez persuadé que ce sont ceux qui principallement s'opposent à la liberté chez nous, et qu'ils sont si impuissants à créer des querelles, que nous ne comptons du jour que les Etats-Unis demeureront inébranlables, votre pays excepté le foyer et le ment et les hommes libres. »

Acceptez notre haute admiration de votre forme et à maintenir la proclamation de la liberté.

Comme citoyens de Manchester, assemblés au Free Trade Hall nous prenons la liberté d'exprimer nos sentiments fraternels envers vous et votre pays. Nous nous réjouissons de votre grande et noble réputation d'Angleterre, dont vous partagez le sang et la langue, et dont vous avez appliqué la sage et légale franchise à de nouvelles circonstances, dans une région incommensurablement plus grande que la nôtre. Nous honorons vos libéraux éminents, comme étant le foyer très-heureux de millions de travailleurs, l'industrie en honneur. Une seule chose, dans le passé, diminue notre sympathie avec votre pays et notre confiance en lui : nous voulons dire l'esclavage des nègres, mais nous ne voulons pas l'entendre et l'entendre encore plus. Mais depuis nous avons découvert que la victoire du nord libre dans la guerre qui nous a causé tant de misère et à vous tant d'afflictions doit briser les fers des esclaves, vous avez acquis notre cordiale et vive sympathie.

C'est avec joie que nous vous honorons comme Président, et le congrès avec vous pour les nombreuses mesures décisives qui démontrent pratiquement votre foi dans les paroles de vos illustres fondateurs : « Tous les hommes sont créés libres et égaux. » Vous avez décrété la liberté et la délivrance des esclaves dans le district aux environs de Washington, et par là vous avez rendu visiblement libre le centre de votre fédération. Vous avez mis en force les lois contre le trafic des esclaves, et vous avez employé une partie de votre force pour empêcher ce trafic, lors même que vous aviez besoin de tous ses vaisseaux dans la guerre terrible que vous faites. Vous avez noblement décidé de recevoir des ambassadeurs des républiques nègres d'Hayti et de Libéria, renonçant par là pour toujours à cet indigne préjugé qui refuse les droits de l'humanité à des hommes et à des femmes à cause de leur couleur. Afin d'arrêter plus efficacement le commerce des esclaves, vous avez fait avec notre Royaume un traité que notre Sénat a ratifié, au sujet du droit de recherche mutuelle. Votre Congrès a décrété la liberté qui sera pour toujours la loi dans les vastes territoires inoccupés ou à demi établis qui sont directement soumis à son pouvoir législatif. Il a offert une aide pécuniaire à tous les Etats qui décrèteront l'émancipation chez eux, et il a défendu à vos généraux de remettre les esclaves fugitifs qui cherchent protection auprès d'eux. Vous avez supprimé les esclavagistes d'accepter vos offres modérées ; et après avoir longtemps et patiemment attendu, vous, comme commandant en chef de l'armée, avez fixé le premier de janvier 1863, comme le jour d'affranchissement sans conditions pour les esclaves des Etats rebelles.

Nous vous félicitons cordialement, vous ainsi que votre pays, pour cette mesure juste et humaine. Nous osons croire et espérons que vous ne pouvez pas vous arrêter sans détruire complètement l'esclavage.

Il ne nous convient pas de vous dicter aucun détail, mais il y a de grands principes d'humanité qui doivent vous guider. Si l'émancipation complète est différée dans quelques Etats à une époque indéterminée, des milliers d'êtres humains ne devront pas dans l'intervalle d'être regardés comme des bestiaux ou des moutons. Les femmes doivent avoir les droits de la chasteté et de la maternité, les hommes, les droits d'époux, les maîtres la liberté de manumission. La justice demande pour le noir, comme

pour le blanc, la protection de la loi, afin que sa voix soit entendue devant vos tribunaux. Et des abominations comme celles des marchés à esclaves et de certains Etats qui font le négoce d'élever des esclaves pour les revendre, ne doivent pas être tolérées, si vous devez gagner la haute récompense de tous vos sacrifices par l'approbation de la fraternité universelle et de l'Etre suprême.

C'est à votre libre pays qu'il appartient de décider si rien moins que l'émancipation immédiate et totale peut assurer les droits les plus indispensables de l'humanité contre les méchancetés révéleres de lois locales et des gouvernements locaux. Nous vous conjurons, pour votre honneur et votre bien-être, de ne point faillir dans votre mission providentielle. Achetez efficacement votre ouvrage. Ne laissez pousser aucune racine qui puisse causer une nouvelle affliction à vos enfants. C'est une tâche immense, il est vrai, de réorganiser l'industrie non seulement de quatre millions de race noire, mais aussi celle de cinq millions de blancs. Néanmoins, le vaste progrès que vous avez fait dans le court espace de vingt mois, fait dans l'espérance que la tâche qui souille votre liberté sera bientôt effacée, et que la disparition de cette hideuse tache faite à la civilisation et au christianisme, l'esclavage humain — sous votre présidence, fera que le nom d'Abraham Lincoln sera honoré et révéré par la postérité. Nous sommes certains que l'accomplissement d'un acte aussi glorieux cimentera pour toujours l'union et la considération de la Grande-Bretagne pour les Etats-Unis. Nos intérêts, nous le savons, sont identifiés avec les vôtres, nous sommes réellement un seul peuple, quoique localement séparé. « Et si vous avez ici des gens qui vous veulent du mal, soyez persuadé que ce sont ceux qui principallement s'opposent à la liberté chez nous, et qu'ils sont si impuissants à créer des querelles, que nous ne comptons du jour que les Etats-Unis demeureront inébranlables, votre pays excepté le foyer et le ment et les hommes libres. »

Acceptez notre haute admiration de votre forme et à maintenir la proclamation de la liberté.

Comme citoyens de Manchester, assemblés au Free Trade Hall nous prenons la liberté d'exprimer nos sentiments fraternels envers vous et votre pays. Nous nous réjouissons de votre grande et noble réputation d'Angleterre, dont vous partagez le sang et la langue, et dont vous avez appliqué la sage et légale franchise à de nouvelles circonstances, dans une région incommensurablement plus grande que la nôtre. Nous honorons vos libéraux éminents, comme étant le foyer très-heureux de millions de travailleurs, l'industrie en honneur. Une seule chose, dans le passé, diminue notre sympathie avec votre pays et notre confiance en lui : nous voulons dire l'esclavage des nègres, mais nous ne voulons pas l'entendre et l'entendre encore plus. Mais depuis nous avons découvert que la victoire du nord libre dans la guerre qui nous a causé tant de misère et à vous tant d'afflictions doit briser les fers des esclaves, vous avez acquis notre cordiale et vive sympathie.

C'est avec joie que nous vous honorons comme Président, et le congrès avec vous pour les nombreuses mesures décisives qui démontrent pratiquement votre foi dans les paroles de vos illustres fondateurs : « Tous les hommes sont créés libres et égaux. » Vous avez décrété la liberté et la délivrance des esclaves dans le district aux environs de Washington, et par là vous avez rendu visiblement libre le centre de votre fédération. Vous avez mis en force les lois contre le trafic des esclaves, et vous avez employé une partie de votre force pour empêcher ce trafic, lors même que vous aviez besoin de tous ses vaisseaux dans la guerre terrible que vous faites. Vous avez noblement décidé de recevoir des ambassadeurs des républiques nègres d'Hayti et de Libéria, renonçant par là pour toujours à cet indigne préjugé qui refuse les droits de l'humanité à des hommes et à des femmes à cause de leur couleur. Afin d'arrêter plus efficacement le commerce des esclaves, vous avez fait avec notre Royaume un traité que notre Sénat a ratifié, au sujet du droit de recherche mutuelle. Votre Congrès a décrété la liberté qui sera pour toujours la loi dans les vastes territoires inoccupés ou à demi établis qui sont directement soumis à son pouvoir législatif. Il a offert une aide pécuniaire à tous les Etats qui décrèteront l'émancipation chez eux, et il a défendu à vos généraux de remettre les esclaves fugitifs qui cherchent protection auprès d'eux. Vous avez supprimé les esclavagistes d'accepter vos offres modérées ; et après avoir longtemps et patiemment attendu, vous, comme commandant en chef de l'armée, avez fixé le premier de janvier 1863, comme le jour d'affranchissement sans conditions pour les esclaves des Etats rebelles.

Nous vous félicitons cordialement, vous ainsi que votre pays, pour cette mesure juste et humaine. Nous osons croire et espérons que vous ne pouvez pas vous arrêter sans détruire complètement l'esclavage.

Il ne nous convient pas de vous dicter aucun détail, mais il y a de grands principes d'humanité qui doivent vous guider. Si l'émancipation complète est différée dans quelques Etats à une époque indéterminée, des milliers d'êtres humains ne devront pas dans l'intervalle d'être regardés comme des bestiaux ou des moutons. Les femmes doivent avoir les droits de la chasteté et de la maternité, les hommes, les droits d'époux, les maîtres la liberté de manumission. La justice demande pour le noir, comme

pour le blanc, la protection de la loi, afin que sa voix soit entendue devant vos tribunaux. Et des abominations comme celles des marchés à esclaves et de certains Etats qui font le négoce d'élever des esclaves pour les revendre, ne doivent pas être tolérées, si vous devez gagner la haute récompense de tous vos sacrifices par l'approbation de la fraternité universelle et de l'Etre suprême.

C'est à votre libre pays qu'il appartient de décider si rien moins que l'émancipation immédiate et totale peut assurer les droits les plus indispensables de l'humanité contre les méchancetés révéleres de lois locales et des gouvernements locaux. Nous vous conjurons, pour votre honneur et votre bien-être, de ne point faillir dans votre mission providentielle. Achetez efficacement votre ouvrage. Ne laissez pousser aucune racine qui puisse causer une nouvelle affliction à vos enfants. C'est une tâche immense, il est vrai, de réorganiser l'industrie non seulement de quatre millions de race noire, mais aussi celle de cinq millions de blancs. Néanmoins, le vaste progrès que vous avez fait dans le court espace de vingt mois, fait dans l'espérance que la tâche qui souille votre liberté sera bientôt effacée, et que la disparition de cette hideuse tache faite à la civilisation et au christianisme, l'esclavage humain — sous votre présidence, fera que le nom d'Abraham Lincoln sera honoré et révéré par la postérité. Nous sommes certains que l'accomplissement d'un acte aussi glorieux cimentera pour toujours l'union et la considération de la Grande-Bretagne pour les Etats-Unis. Nos intérêts, nous le savons, sont identifiés avec les vôtres, nous sommes réellement un seul peuple, quoique localement séparé. « Et si vous avez ici des gens qui vous veulent du mal, soyez persuadé que ce sont ceux qui principallement s'opposent à la liberté chez nous, et qu'ils sont si impuissants à créer des querelles, que nous ne comptons du jour que les Etats-Unis demeureront inébranlables, votre pays excepté le foyer et le ment et les hommes libres. »

Acceptez notre haute admiration de votre forme et à maintenir la proclamation de la liberté.

Comme citoyens de Manchester, assemblés au Free Trade Hall nous prenons la liberté d'exprimer nos sentiments fraternels envers vous et votre pays. Nous nous réjouissons de votre grande et noble réputation d'Angleterre, dont vous partagez le sang et la langue, et dont vous avez appliqué la sage et légale franchise à de nouvelles circonstances, dans une région incommensurablement plus grande que la nôtre. Nous honorons vos libéraux éminents, comme étant le foyer très-heureux de millions de travailleurs, l'industrie en honneur. Une seule chose, dans le passé, diminue notre sympathie avec votre pays et notre confiance en lui : nous voulons dire l'esclavage des nègres, mais nous ne voulons pas l'entendre et l'entendre encore plus. Mais depuis nous avons découvert que la victoire du nord libre dans la guerre qui nous a causé tant de misère et à vous tant d'afflictions doit briser les fers des esclaves, vous avez acquis notre cordiale et vive sympathie.

C'est avec joie que nous vous honorons comme Président, et le congrès avec vous pour les nombreuses mesures décisives qui démontrent pratiquement votre foi dans les paroles de vos illustres fondateurs : « Tous les hommes sont créés libres et égaux. » Vous avez décrété la liberté et la délivrance des esclaves dans le district aux environs de Washington, et par là vous avez rendu visiblement libre le centre de votre fédération. Vous avez mis en force les lois contre le trafic des esclaves, et vous avez employé une partie de votre force pour empêcher ce trafic, lors même que vous aviez besoin de tous ses vaisseaux dans la guerre terrible que vous faites. Vous avez noblement décidé de recevoir des ambassadeurs des républiques nègres d'Hayti et de Libéria, renonçant par là pour toujours à cet indigne préjugé qui refuse les droits de l'humanité à des hommes et à des femmes à cause de leur couleur. Afin d'arrêter plus efficacement le commerce des esclaves, vous avez fait avec notre Royaume un traité que notre Sénat a ratifié, au sujet du droit de recherche mutuelle. Votre Congrès a décrété la liberté qui sera pour toujours la loi dans les vastes territoires inoccupés ou à demi établis qui sont directement soumis à son pouvoir législatif. Il a offert une aide pécuniaire à tous les Etats qui décrèteront l'émancipation chez eux, et il a défendu à vos généraux de remettre les esclaves fugitifs qui cherchent protection auprès d'eux. Vous avez supprimé les esclavagistes d'accepter vos offres modérées ; et après avoir longtemps et patiemment attendu, vous, comme commandant en chef de l'armée, avez fixé le premier de janvier 1863, comme le jour d'affranchissement sans conditions pour les esclaves des Etats rebelles.

Nous vous félicitons cordialement, vous ainsi que votre pays, pour cette mesure juste et humaine. Nous osons croire et espérons que vous ne pouvez pas vous arrêter sans détruire complètement l'esclavage.

Il ne nous convient pas de vous dicter aucun détail, mais il y a de grands principes d'humanité qui doivent vous guider. Si l'émancipation complète est différée dans quelques Etats à une époque indéterminée, des milliers d'êtres humains ne devront pas dans l'intervalle d'être regardés comme des bestiaux ou des moutons. Les femmes doivent avoir les droits de la chasteté et de la maternité, les hommes, les droits d'époux, les maîtres la liberté de manumission. La justice demande pour le noir, comme

pour le blanc, la protection de la loi, afin que sa voix soit entendue devant vos tribunaux. Et des abominations comme celles des marchés à esclaves et de certains Etats qui font le négoce d'élever des esclaves pour les revendre, ne doivent pas être tolérées, si vous devez gagner la haute récompense de tous vos sacrifices par l'approbation de la fraternité universelle et de l'Etre suprême.

C'est à votre libre pays qu'il appartient de décider si rien moins que l'émancipation immédiate et totale peut assurer les droits les plus indispensables de l'humanité contre les méchancetés révéleres de lois locales et des gouvernements locaux. Nous vous conjurons, pour votre honneur et votre bien-être, de ne point faillir dans votre mission providentielle. Achetez efficacement votre ouvrage. Ne laissez pousser aucune racine qui puisse causer une nouvelle affliction à vos enfants. C'est une tâche immense, il est vrai, de réorganiser l'industrie non seulement de quatre millions de race noire, mais aussi celle de cinq millions de blancs. Néanmoins, le vaste progrès que vous avez fait dans le court espace de vingt mois, fait dans l'espérance que la tâche qui souille votre liberté sera bientôt effacée, et que la disparition de cette hideuse tache faite à la civilisation et au christianisme, l'esclavage humain — sous votre présidence, fera que le nom d'Abraham Lincoln sera honoré et révéré par la postérité. Nous sommes certains que l'accomplissement d'un acte aussi glorieux cimentera pour toujours l'union et la considération de la Grande-Bretagne pour les Etats-Unis. Nos intérêts, nous le savons, sont identifiés avec les vôtres, nous sommes réellement un seul peuple, quoique localement séparé. « Et si vous avez ici des gens qui vous veulent du mal, soyez persuadé que ce sont ceux qui principallement s'opposent à la liberté chez nous, et qu'ils sont si impuissants à créer des querelles, que nous ne comptons du jour que les Etats-Unis demeureront inébranlables, votre pays excepté le foyer et le ment et les hommes libres. »

Acceptez notre haute admiration de votre forme et à maintenir la proclamation de la liberté.

Comme citoyens de Manchester, assemblés au Free Trade Hall nous prenons la liberté d'exprimer nos sentiments fraternels envers vous et votre pays. Nous nous réjouissons de votre grande et noble réputation d'Angleterre, dont vous partagez le sang et la langue, et dont vous avez appliqué la sage et légale franchise à de nouvelles circonstances, dans une région incommensurablement plus grande que la nôtre. Nous honorons vos libéraux éminents, comme étant le foyer très-heureux de millions de travailleurs, l'industrie en honneur. Une seule chose, dans le passé, diminue notre sympathie avec votre pays et notre confiance en lui : nous voulons dire l'esclavage des nègres, mais nous ne voulons pas l'entendre et l'entendre encore plus. Mais depuis nous avons découvert que la victoire du nord libre dans la guerre qui nous a causé tant de misère et à vous tant d'afflictions doit briser les fers des esclaves, vous avez acquis notre cordiale et vive sympathie.

C'est avec joie que nous vous honorons comme Président, et le congrès avec vous pour les nombreuses mesures décisives qui démontrent pratiquement votre foi dans les paroles de vos illustres fondateurs : « Tous les hommes sont créés libres et égaux. » Vous avez décrété la liberté et la délivrance des esclaves dans le district aux environs de Washington, et par là vous avez rendu visiblement libre le centre de votre fédération. Vous avez mis en force les lois contre le trafic des esclaves, et vous avez employé une partie de votre force pour empêcher ce trafic, lors même que vous aviez besoin de tous ses vaisseaux dans la guerre terrible que vous faites. Vous avez noblement décidé de recevoir des ambassadeurs des républiques nègres d'Hayti et de Libéria, renonçant par là pour toujours à cet indigne préjugé qui refuse les droits de l'humanité à des hommes et à des femmes à cause de leur couleur. Afin d'arrêter plus efficacement le commerce des esclaves, vous avez fait avec notre Royaume un traité que notre Sénat a ratifié, au sujet du droit de recherche mutuelle. Votre Congrès a décrété la liberté qui sera pour toujours la loi dans les vastes territoires inoccupés ou à demi établis qui sont directement soumis à son pouvoir législatif. Il a offert une aide pécuniaire à tous les Etats qui décrèteront l'émancipation chez eux, et il a défendu à vos généraux de remettre les esclaves fugitifs qui cherchent protection auprès d'eux. Vous avez supprimé les esclavagistes d'accepter vos offres modérées ; et après avoir longtemps et patiemment attendu, vous, comme commandant en chef de l'armée, avez fixé le premier de janvier 1863, comme le jour d'affranchissement sans conditions pour les esclaves des Etats rebelles.

Nous vous félicitons cordialement, vous ainsi que votre pays, pour cette mesure juste et humaine. Nous osons croire et espérons que vous ne pouvez pas vous arrêter sans détruire complètement l'esclavage.

Il ne nous convient pas de vous dicter aucun détail, mais il y a de grands principes d'humanité qui doivent vous guider. Si l'émancipation complète est différée dans quelques Etats à une époque indéterminée, des milliers d'êtres humains ne devront pas dans l'intervalle d'être regardés comme des bestiaux ou des moutons. Les femmes doivent avoir les droits de la chasteté et de la maternité, les hommes, les droits d'époux, les maîtres la liberté de manumission. La justice demande pour le noir, comme

pour le blanc, la protection de la loi, afin que sa voix soit entendue devant vos tribunaux. Et des abominations comme celles des marchés à esclaves et de certains Etats qui font le négoce d'élever des esclaves pour les revendre, ne doivent pas être tolérées, si vous devez gagner la haute récompense de tous vos sacrifices par l'approbation de la fraternité universelle et de l'Etre suprême.

C'est à votre libre pays qu'il appartient de décider si rien moins que l'émancipation immédiate et totale peut assurer les droits les plus indispensables de l'humanité contre les méchancetés révéleres de lois locales et des gouvernements locaux. Nous vous conjurons, pour votre honneur et votre bien-être, de ne point faillir dans votre mission providentielle. Achetez efficacement votre ouvrage. Ne laissez pousser aucune racine qui puisse causer une nouvelle affliction à vos enfants. C'est une tâche immense, il est vrai, de réorganiser l'industrie non seulement de quatre millions de race noire, mais aussi celle de cinq millions de blancs. Néanmoins, le vaste progrès que vous avez fait dans le court espace de vingt mois, fait dans l'espérance que la tâche qui souille votre liberté sera bientôt effacée, et que la disparition de cette hideuse tache faite à la civilisation et au christianisme, l'esclavage humain — sous votre présidence, fera que le nom d'Abraham Lincoln sera honoré et révéré par la postérité. Nous sommes certains que l'accomplissement d'un acte aussi glorieux cimentera pour toujours l'union et la considération de la Grande-Bretagne pour les Etats-Unis. Nos intérêts, nous le savons, sont identifiés avec les vôtres, nous sommes réellement un seul peuple, quoique localement séparé. « Et si vous avez ici des gens qui vous veulent du mal, soyez persuadé que ce sont ceux qui principallement s'opposent à la liberté chez nous, et qu'ils sont si impuissants à créer des querelles, que nous ne comptons du jour que les Etats-Unis demeureront inébranlables, votre pays excepté le foyer et le ment et les hommes libres. »

Acceptez notre haute admiration de votre forme et à maintenir la proclamation de la liberté.

Comme citoyens de Manchester, assemblés au Free Trade Hall nous prenons la liberté d'exprimer nos sentiments fraternels envers vous et votre pays. Nous nous réjouissons de votre grande et noble réputation d'Angleterre, dont vous partagez le sang et la langue, et dont vous avez appliqué la sage et légale franchise à de nouvelles circonstances, dans une région incommensurablement plus grande que la nôtre. Nous honorons vos libéraux éminents, comme étant le foyer très-heureux de millions de travailleurs, l'industrie en honneur. Une seule chose, dans le passé, diminue notre sympathie avec votre pays et notre confiance en lui : nous voulons dire l'esclavage des nègres, mais nous ne voulons pas l'entendre et l'entendre encore plus. Mais depuis nous avons découvert que la victoire du nord libre dans la guerre qui nous a causé tant de misère et à vous tant d'afflictions doit briser les fers des esclaves, vous avez acquis notre cordiale et vive sympathie.

C'est avec joie que nous vous honorons comme Président, et le congrès avec vous pour les nombreuses mesures décisives qui démontrent pratiquement votre foi dans les paroles de vos illustres fondateurs : « Tous les hommes sont créés libres et égaux. » Vous avez décrété la liberté et la délivrance des esclaves dans le district aux environs de Washington, et par là vous avez rendu visiblement libre le centre de votre fédération. Vous avez mis en force les lois contre le trafic des esclaves, et vous avez employé une partie de votre force pour empêcher ce trafic, lors même que vous aviez besoin de tous ses vaisseaux dans la guerre terrible que vous faites. Vous avez noblement décidé de recevoir des ambassadeurs des républiques

ILLUSTRATED
Scientific American,
Le meilleur journal de mécanique du monde.

DIX-HUITIÈME ANNÉE.
VOLUME VIII. — NOUVELLES SÉRIES.

UN nouveau volume de ce journal populaire commence le 1er Janvier. Il est publié hebdomadairement, et chaque numéro contient seize pages d'informations utiles et de cinq à six gravures originales d'inventions et découvertes nouvelles, toutes préparées expressément pour ses colonnes.

AU MÉCANICIEN ET AU MANUFACTURIER.

Aucune personne engagée dans des entreprises de mécanique ou manufacturières ne doit se passer du Scientific American. Il ne coûte que six centimes par semaine; chaque numéro contient de six à dix gravures de machines et d'inventions nouvelles, qui ne peuvent être trouvées dans aucune autre publication.

A L'INVENTEUR.

Le Scientific American est indispensable à tout inventeur, non seulement parce qu'il contient des descriptions illustrées de presque toutes les inventions utiles, mais parce qu'il contient une Liste Officielle de toutes les Patentes accordées par le Bureau des Patentes des États-Unis durant la semaine précédente, donnant ainsi une histoire correcte du progrès des inventions dans ce pays. Nous recevons aussi, chaque semaine, les meilleurs journaux scientifiques d'Angleterre, de France, d'Allemagne; ayant ainsi en notre possession tout ce qui transpire dans la science mécanique et dans les arts, dans ces vieux pays. Nous continuerons à insérer dans nos colonnes de nombreux extraits de ces journaux sur tout ce que nous croyons pouvoir intéresser nos lecteurs.

Une brochure d'instruction sur le meilleur mode d'obtenir des Lettres Patentes pour de nouvelles inventions est fournie gratis sur demande.

M. Munn et Cie, ont agi comme solliciteurs de Patentes pour plus de dix-sept ans, en même temps qu'ils publiaient le Scientific American, et ils ont obtenu 20,000 personnes qui ont obtenu des Patentes pour lesquelles ils ont travaillé.

Aucune rémunération n'est demandée pour l'examen des croquis et modèles de nouvelles inventions et pour conseils sur les moyens d'obtenir une patente.

CHIMISTES, ARCHITECTES, CONSTRUCTEURS DE MOULINS ET FERMES.

Le Scientific American sera pour eux un journal très utile. Toutes les nouvelles découvertes dans la Chimie sont données dans nos colonnes et les méthodes de l'architecte et du charpentier ne sont pas négligées, toutes les inventions et découvertes nouvelles appartenant à ces branches étant publiées chaque semaine. Des informations utiles et pratiques qui intéressent les constructeurs et propriétaires de moulins seront trouvées dans le Scientific American, et ces informations il ne leur sera pas possible de les puiser à une autre source. Des questions qui intéressent les fermiers seront discutées dans le Scientific American; la plupart des améliorations dans les instruments d'agriculture étant reproduits en gravures dans ses colonnes.

CONDITIONS.

Pour les souscripteurs par la poste: Trois piastres par année, ou une piastre par quatre mois. Les volumes commencent les premiers de Janvier et de Juillet. Des copies specimen seront envoyées gratis dans toutes les parties du pays.

L'argent de l'Ouest et Canadien ou des estampilles de Poste, pris pour souscriptions. Les souscripteurs Canadiens voudront bien ajouter vingt-cinq centimes de surplus pour la souscription de chaque année, pour payer le postage.

MUNN & CIE,
Éditeurs,
37 Park Row, N.-Y.
2 Janv. 1863.

AVIS.

EST par les présentes données qu'une application sera faite au PARLEMENT PROVINCIAL, à la prochaine Session, pour définir la LIGNE DE DIVISION, entre les TOWNSHIPS de GRANHAM et UPTON, dans le BAS-CANADA, et pour être tous doutes sur icelles. Québec, 22 janvier 1863.

NOTICE.

IS hereby given that APPLICATION will be made to the PROVINCIAL PARLIAMENT at its next Session to define the DIVISION LINE between the TOWNSHIPS of GRANHAM and UPTON, in LOWER CANADA, and to remove all doubts concerning the same. Québec 22th. January 1863.

DEPARTEMENT DES TERRES
De la Couronne.

QUI pourra être consulté chaque mois de MAI et NOVEMBRE, à Trois-Rivières, Bureau, dans les bâtiments commerciaux, rue Notre-Dame.

Dents extraites sans aucune douleur. Dents plombées de manière à empêcher la carie. Dents artificielles depuis une jusqu'à ratelier complet, indiquées en O.R. ARGENT, PLATINE, CAOUTCHOUC VULCANISÉ et sur PIVOTS. Tout ouvrage garanti.

AVIS GRATIS.

J. Q. P. a aussi préparé et offre en vente un Dentifrice antiseptique pour nettoyer et préserver les dents et gencives, et purifier l'haleine.

REFERENCES.

Shérif Ogden, Dr. Bédard, Trois-Rivières; L'hon. H. Smith, B. Poirier, Rec., Président de la Banque des Townships de l'Est, Sherbrooke; Dr. Bowers, Melbourne et Dr. Poisson, Arthabaska. Trois-Rivières, 24 nov. 1862.

AVIS.

LES personnes endettées envers la succession de feu L'HONORABLE ALEXANDRE BAREIL LAJOIE, sont requises de payer immédiatement, et celles à qui la succession peut devoir de transmettre leurs comptes dûment attestés au bureau des affaires de la dite succession, ancienne demeure du défunt, ou au notaire soussigné.

C. E. GAGNON, N. P.
Rivière-du-Loup, }
10 Janv. 1863. } — 31. 10

A Vendre.

UNE magnifique propriété dans la Paroisse de St. FLORE, sur le chemin des Piles, Comté de CHAMPLAIN, consistant en 150 arpents environ, dont cinquante arpents en culture. Il y a de construit sur cette propriété, une superbe MAISON de 36 sur 30 pieds faite d'après toutes les règles, de Paroisse, ainsi que LAITERIE, GLACIERE, etc., une GRANGE, 70 sur 30, ETABLE, REMISES, pour voitures, etc., etc.

AUSSE.

Un magnifique site de moulin avec un MOULIN A SCIE dessus construit, ce pouvoir d'eau est un des plus beaux qu'il y ait sur le territoire capable de faire mouvoir toute espèce de mécanisme.

S'adresser sur les lieux: à T. RICKABY, ou au Bureau de l'Ere-Nouvelle. Trois-Rivières, 19 Janvier 1863.

AVIS PUBLIC

EST par le présent donné, que L. MAYRAND, Session de l'Assemblée Législative, pour obtenir du Gouvernement de cette Province, le droit de construire un Pont de Péage sur la Rivière Bécancour, Comté de Nicolet, à environ un mille et demi en haut de l'Eglise de Bécancour. Ce Pont sera appuyé au nord de la Rivière, sur le Quai du Grand Moulin à Scie de L. Mayrand; au sud sur un Quai qui sera construit. Le Pont sera supporté par trois piliers ou culées ayant douze pieds de large sur vingt quatre pieds de long et vingt pieds de haut; l'espace entre les dits piliers ou culées, sera de quatre-vingt pieds; le dit pont aura TROIS Arches de QUINZE pieds de haut.

Taux de Péage :

Pour chaque voiture de quelque sorte qu'elle soit, tirée par un cheval ou autre bête de somme et chargée de pas plus de dix quintaux, (chaque dix quintaux, additionnels étant comptés comme un cheval, et toute charge de dix quintaux, comme dix quintaux).	\$00.03
Pour chaque cheval additionnel ou autre bête de somme, attelée à telle voiture, ou cheval de selle, ou autre bête de somme et le conducteur.	\$00.04
Pour chaque cheval non attelé à une voiture et sans conducteur, bœuf, vache ou bœuf à cornes, ou quadrupède non désigné spécialement.	\$00.02
Pour chaque mouton, cochon ou chevre.	\$00.01
Pour chaque personne qui passera à pied.	\$00.01

Trois-Rivières, 22 Décembre 1862.

PUBLIC NOTICE

IS hereby given that application will be made by L. MAYRAND, of Bécancour, at the next Session of the Legislative Assembly of this Province, to obtain from the Provincial Government, the right of constructing a Toll Bridge on the River Bécancour, County of Nicolet, about one mile and a half above the Bécancour Church.

The said Bridge to be supported on the north of the River on the wharf of L. Mayrand's large Saw Mill, on the south, on a wharf to be constructed. To be propelled or laid upon three piers, each pier to be twenty four feet long and twenty feet in height; the space between each said pier to be eighty feet; the said Bridge to be braced by three Arches fifteen feet in height.

Tarif :

For each vehicle of any kind and one horse or other beast of draught and not more than ten hundred weight of load, (each additional ten hundred weight being reckoned as one horse and any fraction of ten hundred weight as ten hundred weight).	\$00.03
For each horse not attached to any vehicle and without a rider, ox, cow, or head of cattle, or non-enumerated quadruped.	\$00.04
For each sheep, pig, or goat.	\$00.01
And for each foot passenger.	\$00.01

Three Rivers, 22th December 1862.

MEILLEUR QUE L'OR ET A MOITIÉ DU PRIX.

DENTS SUR CAOUTCHOUC VULCANISÉ, par

J. Q. PAGE,
DENTISTE.

QUI pourra être consulté chaque mois de MAI et NOVEMBRE, à Trois-Rivières, Bureau, dans les bâtiments commerciaux, rue Notre-Dame.

Dents extraites sans aucune douleur. Dents plombées de manière à empêcher la carie. Dents artificielles depuis une jusqu'à ratelier complet, indiquées en O.R. ARGENT, PLATINE, CAOUTCHOUC VULCANISÉ et sur PIVOTS. Tout ouvrage garanti.

AVIS GRATIS.

J. Q. P. a aussi préparé et offre en vente un Dentifrice antiseptique pour nettoyer et préserver les dents et gencives, et purifier l'haleine.

REFERENCES.

Shérif Ogden, Dr. Bédard, Trois-Rivières; L'hon. H. Smith, B. Poirier, Rec., Président de la Banque des Townships de l'Est, Sherbrooke; Dr. Bowers, Melbourne et Dr. Poisson, Arthabaska. Trois-Rivières, 13 nov. 1862.

AVIS.

JE, notifie le public par ces présentes, qu'à prés cette date je ne serai responsable pour aucuns Bons ou autres papiers émanés et payables par l'Association de W. A. STARNES ET CIE., à moins que ce soit un écrit signé et approuvé par les trois membres de l'Association.

W. A. STARNES.
Trois-Rivières, 5 janvier 1863.

Avis Public.

EST par le présent donné que la Corporation de la Cité de Trois-Rivières fera application à la prochaine session du Parlement Provincial pour un amendement à l'acte d'incorporation de la Cité de Trois-Rivières.

Par Ordre
ARTHUR DESFOSSÉS,
Secrétaire-Trésorier.
HOTEL-DE-VILLE.
Trois-Rivières, 13 Décembre, 1862.

DEPARTEMENT DES TERRES De la Couronne.

QUEBEC, 16 Décembre, 1862.

AVIS est par le présent donné que la vente par encaissement public des terres de la couronne dans le township de Shewenagun, dans le comté de St. Maurice, annoncée pour le TRENTIÈME jour du mois de MAI dernier aux bureaux de l'Agent à Trois-Rivières aura lieu le SEIZE de FÉVRIER prochain à la même place.

ANDREW RUSSELL,
Ass. Com. des T. de la C.
Trois-Rivières, 18 décembre, 1862.

DEPARTEMENT DES TERRES De la Couronne.

QUEBEC, 17 Novembre 1862.

AVIS est par le présent donné que si le prix d'achat des terres dans le Bas-Canada occupées en vertu de Bilets de location émanés d'après les règlements du 2 mars 1849 n'est pas payé en plein avant le premier mai prochain, les lots seront repris et offerts en vente.

WM. McDUGALL,
Commissaire.
Trois-Rivières, 20 nov. 1862.

PHARMACIE!!!

LE DR. G. VALLÉE, fils de feu le Dr. VALLÉE, natif de la Cité de Montréal. Après avoir passé plusieurs années dans les meilleures ÉCOLES d'Europe, ancien élève de l'Université de France, élève externe de l'hospice des femmes, sous le professeur Paul Dubois, élève de l'Hôpital de la Charité sous le célèbre Chirurgien Velpeau, Paris, et après une pratique de quatorze années à la campagne; prévient les Dames et Messieurs de la Ville de Trois-Rivières, et des campagnes environnantes qu'il a ouvert une PHARMACIE aux coins des rues Notre-Dame et du Platon, où il tiendra son office comme Médecin et Chirurgien. Sera visible à tout heure.

Il fait constamment en mains un assortiment complet tel que: Médicines à Patentes, Drogs de toutes sortes, parfumerie, broches, peignes, etc.

Consultations gratis pour les pauvres
Trois-Rivières, 2 octobre 1862.

AVIS.

TOUTES personnes qui paieront des arriérés, qui ne seront dits sans une procuration de ma part, paieront deux fois.

W. H. ROWEN,
10 p. de l'Ere Nouvelle.
Trois-Rivières 1er. janvier 1863.

Exelix Balsamique Vegetal DE DOWNS.

CETTE Médecine purement Végétale guérit les

RHUMES, la TOUX, le CATARRHE, l'ASTHME, le CROUP, les commencements de

et tous les maux de GORGE, de POITRINE et de POUMONS.

L'Exelix de Downs est resté le meilleur Remède depuis plus de

TRENTÉ ANS.

Quelques doses de ce Remède opèrent, quand toutes les autres Médecines ont été essayées. Il ne diminue pas seulement la Toux, mais il agit complètement en expulsant le phlegme, et en arrachant ainsi.

LA RACINE DE LA MALADIE

Ses facultés d'adoucissement facilitent l'expectoration, reposent la Gorge et les Poux-mons et font disparaître la maladie sans pas tant par une attaque directe et dangereuse par la maladie elle-même, mais en.

LAIDANT LA NATURE A EFFECTUER LA GUERISON.

Des directions explicites se trouvent sur chaque bouteille et on donne en même temps un pamphlet dans lequel se trouvent un grand nombre de Certificats et des matières intéressantes à lire. Lisez-LE ATTENTIVEMENT.

IL EST AGREEABLE AU GOUT.

Il n'y a aucun empêchement pour l'administrer aux enfants qui l'aiment assez pour en prendre excessivement, si on le leur permet.

Prix: 25 cts., 50 cts. et \$1.00 la bouteille. A vendre dans toutes les villes et campagnes du Canada.

JOHN F. HENRY et CIE., (Successeurs de J. M. HENRY et Fils et N. H. DOWNS PROPRIETAIRES, Waterbury, Vt. Montréal, C. E.

RAYWAY et CIE., 87, Maiden Lane.

A vendre chez H. J. C. CRAIG, Agent à Trois-Rivières, pour les Médecins de Rayway.

V. CUILLET, ECR., M. P.

M. S. M., désire appeler l'attention du public de la cité et des campagnes environnantes, sur son FONDS CHOISI de Bijouteries, MONTRES et HORLOGES, LUNETTES en OR et ARGENT, qu'il offre en Vente à des prix très-modérés.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Trois-Rivières, 12 Janvier 1863.

Horloger

TIENT SON ETABLISSEMENT DANS LES BATISSSES DE

DAME P. DESFOSSÉS,

Rue Notre-Dame, porte voisine

1863.

1863.

1863.

1863.

1863.

1863.

1863.

1863.

1863.

1863.

1863.

1863.

1863.

1863.

1863.

1863.

1863.

1863.

1863.

1863.

1863.

1863.

1863.

1863.

1863.

1863.

1863.

1863.

1863.

1863.

1863.

1863.

1863.

LE GRAND
Ambassadeur de la Santé

TOUT LE GENRE HUMAIN.



PILULES D'HOLLOWAY.

UN BIENFAIT POUR LES MALADES ?

JUSQU'À la découverte de cette puissante médecine, on avait souffert du manque d'une médecine pure pour les maux et les nécessités de la portion souffrante de l'humanité, d'une médecine exempte entièrement de principes minéraux et délétères ; les médecins, les pharmaciens d'alors ont donc voulu le remède domestique de toutes les nations. Elles ont la vertu de prévenir les maladies aussi bien que de les guérir ; elles attaquent la racine ou le germe de la maladie, et, en s'éloignant ainsi la cause cachée des maladies rend au système son énergie qui languissait, et assiste la nature dans sa tâche de réformation du système animal.

LA DYSPÉPSIE.

Le grand fleau du continent cède promptement, au traitement de ces pilules agissant sur les organes digestifs, et les fonctions de la bile et de la grande importance pour la santé du corps humain ; cette médecine anti-bilieuse chasse, les germes cachés de maladie, et rend tous les bilieux et scrofulaires purs et coulés, amenant et rétablissant les fonctions vitales du corps.

MALADIES BILIEUSES.

La quantité propre et la bonne condition de la bile est d'une grande importance pour la santé du corps humain ; cette médecine anti-bilieuse chasse, les germes cachés de maladie, et rend tous les bilieux et scrofulaires purs et coulés, amenant et rétablissant les fonctions vitales du corps.

LES FEMMES MALADIVES.

Ne devrions-nous pas perdre de temps à essayer ce remède régulateur et restaurateur, quelque soient les maux ; il peut être employé avec sûreté pour toutes les désorganisations périodiques et autres ; ses effets sont miraculeux.

TEMOIGNAGE IRREFUTABLE.

Le témoignage des nations est unanime sur la vertu de ce noble remède, et des centaines de lettres de toutes les langues vivantes prouvent l'efficacité de leur action intrinsèque.

Les Pilules d'Holloway sont le meilleur remède connu dans le monde pour les maladies suivantes :

Asthme, Maladies des femmes, Douleurs d'entrailles, Maux de tête, Tox, Indigestion, Rhume, Induration, Maux d'estomac, Induration, Gonflement, Faiblesse intérieure, Dyspée, Maladies de poitrine, Diarrhée, Abattement des sens, Hydropisie, Pierre et Gravelle, Faiblesse, Affections cutanées, Fièvre et Fièvre Chancre, Vers de toute sorte.

PRENEZ GARDE ! Pas une de ces Pilules ne sont pures à moins que les mots d'Holloway, New-York et Londres, ne soient trouvés comme filigrane sur chaque feuille de direction qui entourent chaque vase ou boîte ; on peut voir ces mots en mettant la feuille vis-à-vis la lumière. Une récompense considérable sera donnée à quiconque donnera les indications qui pourraient amener à la découverte des personnes contrefaisant ces médicaments ou de celles les vendant sachant qu'elles sont falsifiées.

N. B. — Des directions pour guider les patients dans toute maladie sont affichées sur chaque boîte.

LE PUISSANT REMÈDE

PARTOUT CONNU ET PARTOUT EN USAGE.



ONGUENT D'HOLLOWAY

D'APRÈS le témoignage de toutes les nations et celui des principaux hôpitaux de l'ancien continent du nouveau monde, ce puissant remède est regardé comme la plus grande préparation médicale, qui soit donnée à l'homme souffrant. Ses qualités pénétrantes sont plus que merveilleuses. Pénétrant la peau, d'une manière invisible à l'œil, il atteint le siège de la maladie intérieure ; il empêche l'inflammation des affections extérieures, sa vertu surpassa tout autre remède jusqu'à présent connu, et il est grand allié de la nature.

L'ÉRYSIPÈLE ET LES DARTRES. Sont deux des plus communes et des plus virulentes maladies sur ce continent. L'onguent est un remède contre ces maladies ; on l'applique sur le malade, et on le laisse agir jusqu'à ce qu'il soit guéri.

LES MAUX DE JAMBES, PLAIES ET ULCÈRES. Des cas de maladies de ce genre, qui avaient plusieurs années résisté opiniâtrement à tout autre remède ou traitement, ont invariablement été guéris par l'application de ce puissant onguent.

ÉRUPTION DE LA PEAU. Cette maladie provenant du mauvais état du sang ou de maladies chroniques est chassée par l'emploi de cet onguent qui rend la peau son transparent et sa netteté. Il n'y a pas de puissance plusieurs autres cosmétiques et autres lubrifiants de toilette dans la guérison des boutons et la régularité de la figure.

FISTULES. Cette maladie, sous quelque forme qu'elle se présente, est infatigablement guérie par l'application de l'onguent d'Holloway. On doit la faire chauffer avant de l'appliquer sur le mal. Sa vertu n'est pas de se démontrer jamais.

L'Onguent et les Pilules doivent être employés à la fois dans les maladies suivantes :

Brûlures, Eczéma, Bunsions, Plaies sur les Jambes, Gercures des Mains, Plaies à l'Estomac, Engèlures, Plaies à la Tête, Fistules, Plaies à la Gorge, Goutte, Plaies de toutes sortes, Douleurs de Reins, Entorse, Engorgement de jointures, Rhumatisme, Dartres, Harpes, Maladies Vénériennes, Teigne, Blessures de toutes sortes, Maladies de la Peau.

A vendre au laboratoire du Professeur Holloway, 80, Maiden Lane, New-York, et chez tous les Droguistes respectables et Apothicaires par tous les Etats-Unis et le monde civilisé, en boîtes, de 25 cents, de 63 centes et de \$1 chaque.

On économise beaucoup en prenant de plus grands lots.

10 Déc. 1860.

PILULES CATHARTIQUES D'AYER.

ÊTES-VOUS malade, faible et souffrant ? Avez-vous le système dérangé et des pensées attristées ? Ces symptômes sont souvent le prélude d'une grande maladie. Quelque accès de maladie s'apprête à fondre sur vous, accès qui peut étreindre et enlever à temps remède convenable. Prenez les Pilules d'Ayer et chassez par là les humeurs en désordre ; purifiez votre sang et laissez les fluides se mouvoir sans obstacle afin d'être rendus à la santé. Ces Pilules purifient les fonctions du corps en une vigoureuse activité purifiant le système de toutes obstructions qui constituent la maladie. Un rhume s'établit dans une certaine partie du corps et obstrue ses fonctions naturelles, lesquelles, si l'on n'y porte remède, réagissent sur elles-mêmes et sur les organes environnants, produisant sur aggravation générale, la souffrance et la maladie. Tandis que vous vous trouvez dans un tel état et oppressé par de tels dérangements, prenez les Pilules d'Ayer et voyez combien elles donneront bientôt une nouvelle action au système, et vous rendront à une vigoureuse santé. Ce qui est vrai et si apparent dans cette triviale et commune maladie est également vrai dans beaucoup d'autres dispositions contraires et dangereuses. Le même effet purifiant les chasses. Causées par de semblables obstructions et dérangements des fonctions naturelles du corps, elles sont rapidement et radicalement guéries par ces moyens. Nulle personne ne connaissant les vertus de ces Pilules, ne peut négliger de les employer, lorsqu'elle souffre des maux qu'elles guérissent.

Attestation des plus éminents médecins de quelques principales grandes villes, et d'autres personnes bien connues du public.

D'un marchand de transport de St. Louis, 4 février, 1858.

Dr. Ayer. — Vos Pilules sont le modèle ou l'essence de tout ce qui est grand en médecine. Elles ont guéri ma petite fille de diverses plaies ulcéreuses aux mains et aux pieds, qui, jusqu'à présent avaient été incurables. Sa mère a été gravement affligée de toux, de pleurs et de pustules à la peau et à la tête. Après la guérison de l'enfant, elle a également employé vos Pilules qui ont produit sur elle le même heureux effet.

ASA MORRIDGE.

Comme Médecine de Famille. Vos Pilules sont le prince des purgatifs. Leurs excellentes qualités surpassent tout cathartique que nous possédons. Elles sont loyales, mais certaines et efficaces, dans leur action sur les intestins, ce qui nous les rend chaque jour de plus en plus inestimables dans le traitement des maladies.

Dr. E. W. CARRINGTON, Nouvelle-Orléans.

Mal à la Tête et Estomac impur. Cher FRÈRE AYER. — Je ne puis mieux exprimer combien de maladies j'ai guéries au moyen de vos Pilules qu'en disant que j'ai traité tous mes malades avec des purgatifs. J'ai la plus grande confiance dans un cathartique effectif dans ma lutte journalière avec la maladie, et convaincu que je suis que vos Pilules nous offrent le meilleur que nous ayons, j'apprécie hautement votre remède.

Dr. EDWARD BOYD, Baltimore.

Pittsburg, Penn., 1er Mai 1855. Dr. J. C. AYER. — J'ai à diverses reprises, guéri des plus graves maux de tête toute personne qui peut prendre une dose ou deux de vos Pilules. Cela parait prévenir d'un estomac impur qu'elles nettoient immédiatement.

Avec respect, Votre etc.

ED. W. PRERLE, Commiss du Steamer Clarion.

Maladies Biliées, affection de Foie. Vos Pilules sont non-seulement adaptées à leur but comme apéritif, mais je trouve que les effets bienfaisants qu'elles exercent sur le foie sont des plus marqués. Elles ont, dans ma pratique, été plus efficaces pour la guérison des affections biliées, qu'aucun remède que je puisse mentionner. Je me félicite sincèrement que nous ayons enfin un purgatif digne de la confiance de la profession et de celle du public.

THEODORE BELL, De la Cité de New-York.

Departement de l'Intérieur. Washington, D. C., 7 Nov. 1856.

Monsieur. — J'ai fait usage de vos Pilules dans ma pratique privée et dans ma pratique d'hôpital depuis que vous les avez conçues, et je ne puis hésiter à déclarer qu'elles sont le meilleur cathartique que nous puissions employer. Leur action régulière sur le foie est vive et décidée, et elles sont conséquemment un admirable remède pour les désordres de cet organe. En vérité j'ai rarement un cas de maladie biliée tellement obstiné qu'il n'ait pas cédé à leur efficacité.

Soit à vous fraternellement, ALONZO BALL, Chirurgien de l'Hôpital de Marine.

Dysenterie, Diarrhée, Relâchement, Vers. Vos Pilules ont eu un long essai dans ma pratique et je les considère comme un meilleur opératif que j'ai rencontré. Le effet alternatif sur le foie en fait un excellent remède, lorsqu'il est donné en petite dose dans le cas de dysenterie biliée et de diarrhée. Leur coupe en sucre les rend très-acceptables et très-convenables à l'usage des femmes et des enfants.

Dr. J. C. GREEN, Chicago.

Dyspepsie, Impureté du Sang.

Dr. Ayer. — J'ai fait avec le plus grand succès usage de vos Pilules dans ma famille et parmi les malades que mon ministère m'oblige à visiter. Elles sont le meilleur remède que j'aie jamais connu pour réguler les organes de la digestion et purifier le sang, et je puis donc en conséquence les recommander en toute confiance à mes amis.

Votre, etc., J. V. HINES, Pasteur de l'Eglise d'Avent, Boston.

Warsaw, comté de Wyoming, New-York, 24 octobre 1855.

Chez Mossier. — Je fais avec un grand succès usage de vos Pilules Cathartiques dans ma pratique et je vois qu'elles sont un excellent purgatif pour nettoyer le système et purifier les sources du sang.

J. G. MEACHAM, M. D.

Constipation, Suppression, Rhumatisme, Goutte, Névralgie, Hydropisie, Paralysie, Accès, etc.

On ne pourrait trop parler de vos Pilules pour la cure de la constipation. Si quelques autres personnes de notre confraternité ont trouvées efficaces que je l'ai fait, elles s'associent à moi pour le proclamer, dans l'intérêt de la multitude qui souffre de cette maladie, quoique pernicieuse par elle-même, est la source d'autres qui sont pires encore. Je pense que la constipation originaire dans le foie, mais vos Pilules affectent cet organe et guérissent le mal.

Dr. J. P. VAUGHN, Montréal.

La plupart des Pilules en vente ordinaire, contiennent du mercure qui quoiqu'un purgatif précieux remède dans des maux habituels, est dangereux dans une Pilule publique, en raison des affreuses conséquences qui résultent de son usage impudique. Les Pilules d'Ayer ne contiennent aucune mercure ou substance minérale quelconque.

Prix 25 cents par boîte ou 5 boîtes pour \$1.

DR. J. C. AYER & CIE., Lowell, Mass.

10 Déc. 1860.



Des milliers de personnes parlent tous les jours en faveur du

Cordial des Enfants du

Dr. EATON,

et pourquoi ? parce qu'il ne manque jamais de pouvoir un soulagement immédiat lorsqu'on l'administre à temps. Il agit comme par enchantement, et un seul essai vous convaincra de la vérité de notre avancé. Il ne contient

Ni Paragorique ni Opium

d'aucun genre et par conséquent soulage en faisant disparaître les souffrances de votre enfant, au lieu de leur causer de nouvelles.

pourquoi il se recommande de lui-même comme étant la seule préparation digne de confiance pour la DÉTENTION DES ENFANTS, LA DIARRHÉE, LA DYSPÉPSIE, LES COLIQUES, L'ACHÈTE DE L'ESTOMAC, LA FLATULOSITÉ, LES FROISSURES DE TÊTE, et le CÔLÈRE, aussi, pour adoucir les gémissements, faire cesser l'indigestion, régler les intestins et faire disparaître les douleurs, il n'a point d'égal — comme il est antiséptique et ne s'empêche avec un succès infatigable dans les cas de Convulsion ou d'autres accès. Comme vous estimez la vie et la santé de vos enfants, et que vous désirez les sauver des conséquences pernicieuses résultant de certains maux de usage des purgatifs, dont d'insupportables pour les maladies des enfants sont composés, ne prenez que du Cordial des Enfants de Dr. Eaton, vous pouvez lui donner votre confiance. Il est parfaitement innocent et ne peut nuire en rien à l'enfant le plus délicat. Prix 25 cents. Des directions complètes accompagnent chaque bouteille. Préparé seulement par

CHURCH & DUPONT, No. 109, Broadway, New-York.

Le Sang Humain sain

ANALYSE

présentent toujours les mêmes éléments essentiels et donne par conséquent la vraie mesure. Analysez le sang d'une consommation, des affections du Foie, de la Dyspepsie, des Scrofuloses, etc., et vous trouverez chaque fois certains défauts dans les globules rouges du sang. Suppléer à ces défauts et vous revenez bien. L'ALIMENTATION DU SANG est fondée sur cette théorie — de la son succès étonnant. Il y a

CINQ PRÉPARATIONS

adaptées aux défauts du Sang dans différentes maladies. Pour la Toux, le Rhume, les Affections Bronchiques, ou tout autre maladie de la Gorge ou des Pouches conduisant à la Consommation, faites usage du No. 1, qui est aussi le No. 2 pour la Depression de Vigueur, la Fête de l'appétit, et pour toutes les affections Chroniques provenant d'Excès de DÉBILITÉ GÉNÉRALE, et de FAIBLESSE DES NERFS. No. 2, pour les MALADIES DU FOIE. No. 3, pour la DYSPÉPSIE. Etant toujours préparé pour être ingéré, il est pris par gouttes et porté immédiatement dans la circulation, de sorte que vous avez vous le retenez. Le No. 4, pour les Irrégularités des Femmes. L'Hygiène, la Faiblesse, etc. Voyez pour ces les directions, spéciales. Pour le Rhumatisme, les Eruptions, les Scrofuloses, les Maux de Reins et de la Vessie, prenez le No. 5. Dans toutes les cas on doit suivre scrupuleusement les directions. Prix de l'ALIMENTATION DU SANG (Blood Food) \$1 la bouteille.

A vendre chez Delles, Anderson et Dupont, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

E. par CHURCH & DUPONT, droguistes, No. 36, Maiden Lane, New-York.

Trois-Rivières, 12 avril 1860.



Le Sang Humain sain

ANALYSE

présentent toujours les mêmes éléments essentiels et donne par conséquent la vraie mesure. Analysez le sang d'une consommation, des affections du Foie, de la Dyspepsie, des Scrofuloses, etc., et vous trouverez chaque fois certains défauts dans les globules rouges du sang. Suppléer à ces défauts et vous revenez bien. L'ALIMENTATION DU SANG est fondée sur cette théorie — de la son succès étonnant. Il y a

CINQ PRÉPARATIONS

adaptées aux défauts du Sang dans différentes maladies. Pour la Toux, le Rhume, les Affections Bronchiques, ou tout autre maladie de la Gorge ou des Pouches conduisant à la Consommation, faites usage du No. 1, qui est aussi le No. 2 pour la Depression de Vigueur, la Fête de l'appétit, et pour toutes les affections Chroniques provenant d'Excès de DÉBILITÉ GÉNÉRALE, et de FAIBLESSE DES NERFS. No. 2, pour les MALADIES DU FOIE. No. 3, pour la DYSPÉPSIE. Etant toujours préparé pour être ingéré, il est pris par gouttes et porté immédiatement dans la circulation, de sorte que vous avez vous le retenez. Le No. 4, pour les Irrégularités des Femmes. L'Hygiène, la Faiblesse, etc. Voyez pour ces les directions, spéciales. Pour le Rhumatisme, les Eruptions, les Scrofuloses, les Maux de Reins et de la Vessie, prenez le No. 5. Dans toutes les cas on doit suivre scrupuleusement les directions. Prix de l'ALIMENTATION DU SANG (Blood Food) \$1 la bouteille.

A vendre chez Delles, Anderson et Dupont, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

E. par CHURCH & DUPONT, droguistes, No. 36, Maiden Lane, New-York.

Trois-Rivières, 12 avril 1860.

LA SEULE PRÉPARATION

DIGNE DE LA CONFIANCE

ET DU

Patronage Universels.

PUISQUE DES HOMMES D'ÉTAT, DES Juges, DES MEMBRES DU CLERGE,

DES Dames et des Messieurs de toutes les parties du monde témoignent en faveur de l'Efficacité du Restaurateur des Cheveux de Wood et que les Messieurs de la Presse sont d'habitude à le recommander. On ne peut donner ici qu'un petit nombre de certificats ; si vous en exigez d'autres, voyez les circulaires, et il vous sera impossible d'avoir aucun doute.

47, Wall St., New-York, 20 déc. 1858.

Messieurs : On a reçu votre note du 13 courant, mentionnant que vous avez appris que j'avais retiré l'avantage de l'usage du Restaurateur des Cheveux de Wood, et par laquelle vous me demandez mon certificat si je n'y vois aucune objection.

Je vous l'envoie avec plaisir, parce que je pense que vous le méritez ; j'ai environ 50 ans ; mes cheveux châtains avaient une tendance à se blanchir ; ils commencent à grisonner et j'ai environ cinq ou six ans, le dessus de ma tête perdait sa sensibilité et la rogne commençait à s'y former. Ces infirmités croissaient avec le temps, lorsqu'il y a environ quatre mois il en survint une quatrième, et ma chevelure commençait à tomber, je fus menacé de devenir chauve.

Dans cette désagréable attente, on me conseilla de faire usage du Restaurateur des Cheveux de Wood, surtout pour arrêter la chute de mes cheveux ; car je ne comptais pas que des cheveux gris pussent revenir à leur couleur primitive, à moins de les teindre. Je fus cependant grandement surpris de voir qu'après la consommation de deux bouteilles seulement, non seulement mes cheveux cessèrent de tomber, mais qu'ils revinrent à leur couleur primitive et, en fin de la rogne disparut, et cela à la satisfaction de mon épouse qui m'avait engagé à employer ce remède.

C'est pourquoi, parmi les nombreuses obligations que je dois à son sexe, je recommande à tous les époux qui estiment l'admiration de leurs épouses à profiter de mon exemple, et d'employer ce remède si leur chevelure commence à tomber ou à grisonner.

Votre, etc., BEN. A. LAVENDER.

A. O. J. Wood & Cie., 441, Broadway, New-York.

Ma famille est absente de la ville, et je ne reste plus au No. 11, Carroll Place.

Simmons, Ala, 20 juillet 1859.

Mr. O. J. Wood : Cher Monsieur : Votre "Restaurateur des Cheveux" a fait tant de bien à ma chevelure depuis que j'ai commencé à l'employer, que je vous fais connaître au PUBLIC ses grands effets sur les cheveux. Un homme ou une femme peut perdre presque toute sa chevelure et en ayant recours à votre "Restaurateur" elle devient plus belle que jamais ; c'est du moins ce que j'ai éprouvé. Croyez-le moi ?

Votre, etc., WM. H. KENEDY.

P. S. — Vous pouvez publier ce témoignage, si vous le voulez. En le publiant dans vos journaux du Sud vous obtiendrez davantage le patronage du Sud. Je vois plusieurs de vos circulaires dans le Mobile Mercury, un bon journal du Sud.

W. H. KENEDY.

RESTAURATEUR DES CHEVEUX DE WOOD.

Prof. O. J. Wood : Cher Monsieur : Ayant eu le malheur de perdre la meilleure partie de mes cheveux par l'effet de la fièvre jaune, à la Nouvelle-Orléans, en 1851, j'eus engagé à essayer votre préparation que je trouvais répondre à l'objet désiré. Ma chevelure est maintenant épaisse et soyeuse, et je ne puis assez vous exprimer ma reconnaissance pour ce trésor que vous procurez aux affligés.

FINLEY JOHNSON.

Le restaurateur est mis en bouteilles de dimensions, savoir : larges, moyennes et petites ; la petite contient 1 pinte, et se vend \$1, la moyenne revient à moins de 50 centes de plus en proportion que la petite, et coûte \$2 ; la grande tient 1 1/2 pinte et se vend de plus en proportion et se détaille pour \$3.

O. J. Wood & Cie., propriétaires, 441, Broadway, New-York, et 111, rue du Marché St. Louis, Mo.

A vendre chez DELLES, ANDERSON et DUPONT, rue Notre-Dame, Trois-Rivières, 28 novembre 1859.

MAINTENANT

EN

VENTE,

LE

CALENDRIER,

DU

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES

POUR L'ANNÉE

1863.

APPROUVÉ PAR

Sa Grandeur Monseigneur Cooke.

Prix : — 36 sols la douzaine et 6 sols en détail.

W. H. ROWEN, Imp. Prop.

Trois-Rivières, 20 nov. 1862.

ON EXECUTE

A L'ATELIER TYPOGRAPHIQUE

DE

L'Ere Nouvelle,

DES

IMPRESSIONS

DE

TOUS GENRES,

En Or, Argent et Couleur

DE FANTAISIE,

Faites de manière à ne pouvoir être surpassées.

Polices d'Assurance, Traités

sur Banque, Billets de Concert,

Pamphlets, Circulaires, Livres,

DE TOUTES ESPECES.

BLANCS

POUR

Notaires, Avocats,

Greffiers, etc. etc.

LETTRES

Funéraire, de Change,

De Faire Part, etc., etc.

CARTES

De Visite, d'Adresse,

De Commerce, etc., etc.

De Théâtre, d'Annonces,

D'Encans, etc., etc., etc.

De Visite, d'Adresse,

De Commerce, etc., etc.

De Théâtre, d'Annonces,

D'Encans, etc., etc., etc.

De Visite, d'Adresse,

De Commerce, etc., etc.

De Théâtre, d'Annonces,

D'Encans, etc., etc., etc.

De Visite, d'Adresse,

De Commerce, etc., etc.

De Théâtre, d'Annonces,

D'Encans, etc., etc., etc.

De Visite, d'Adresse,

De Commerce, etc., etc.

De Théâtre, d'Annonces,

D'Encans, etc., etc., etc.

De Visite, d'Adresse,

De Commerce, etc., etc.

De Théâtre, d'Annonces,